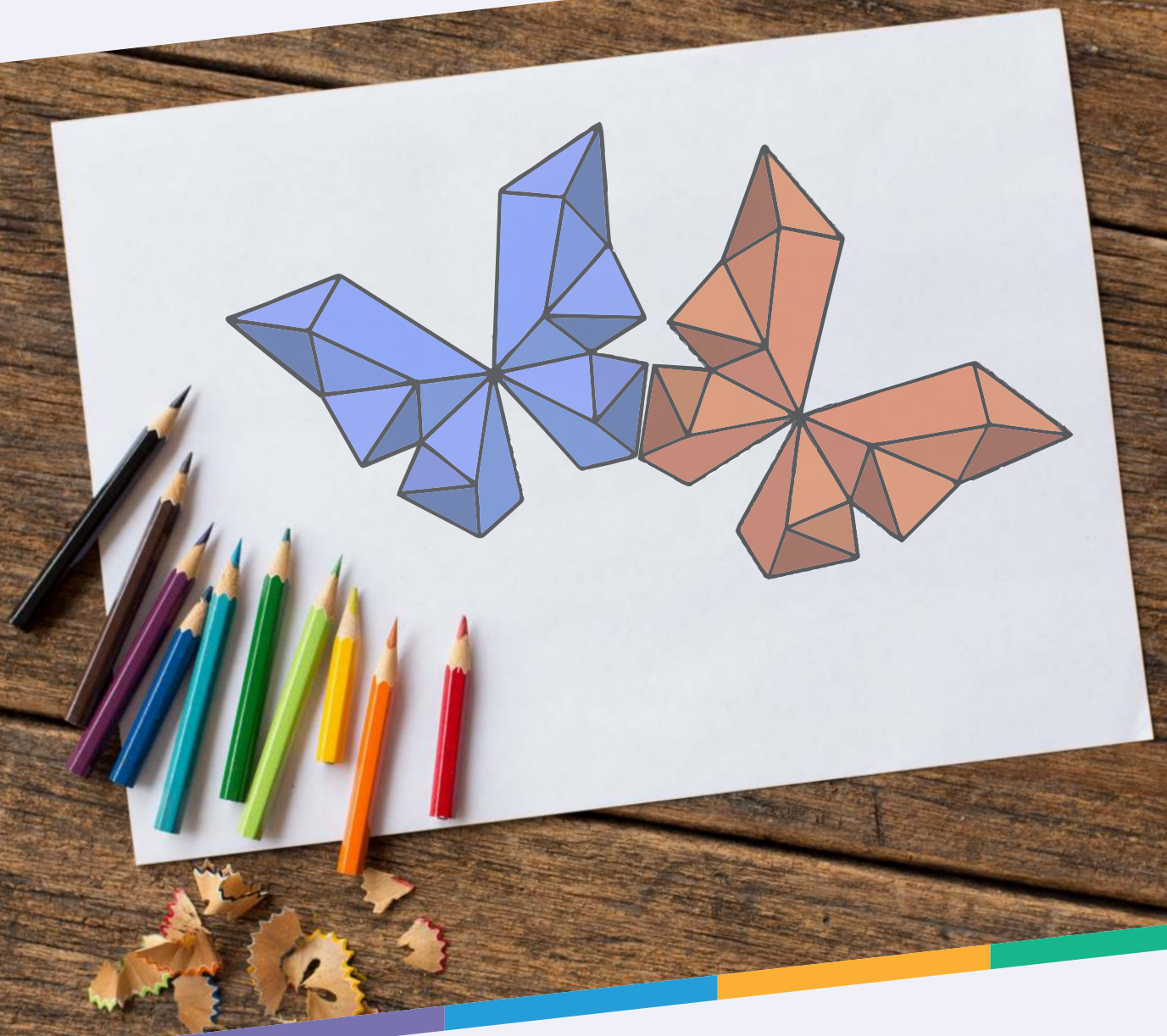


SchoulBUET



ORGANISATION SCOLAIRE 2024/2025



ADMINISTRATION COMMUNALE DE MONDERCANGE

18, rue Arthur Thinnes

L-3919 Mondercange

☎ (+352) 55 05 74 - 1

✉ commune@mondercange.lu

🌐 www.mondercange.lu

IMPRESSUM

Éditeur: Administration communale de Mondercange

Service scolaire / Service Culture & Communication

Imprimeur: **Imprimerie Schlimé** - Bertrange



DÉBUT DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2024/2025

7h45

Pontpierre Cycle 1.1 à 4.2

8h05

Mondercange Cycle 1.1 à 4.2



Prière de noter que la circulation est limitée à 30 km/h dans les alentours de nos écoles et nous vous prions de ne pas stationner votre voiture dans les zones interdites.



Veillez bien respecter la sécurité de tous les enfants!

«...Les téléphones portables des élèves sont éteints pendant le temps de classe, pendant les récréations, et à l'intérieur des bâtiments scolaires...» art.2 R.-G.-D. 7 mai 2009 concernant les règles de conduite et l'ordre intérieur communs à toutes les écoles. ...



Chers élèves, chers parents, chers enseignants,

La « Schueberfouer » marque toujours la fin des vacances d'été et annonce le retour à l'école.

Chaque rentrée scolaire est une aventure unique, mêlant joie, curiosité, mais aussi parfois une touche de nervosité et d'interrogations. L'école n'est pas seulement un lieu d'apprentissage, elle constitue un pilier fondamental dans la formation de nos enfants en tant que citoyens éclairés et responsables. C'est un espace où les connaissances, les compétences et les valeurs doivent être transmises avec soin, intention et réflexion. Une école de qualité ne se limite pas à l'enseignement académique. Elle se renouvelle, perfectionne ses programmes, élève ses standards éducatifs et améliore constamment ses performances. C'est cette dynamique que nous avons réussi à instaurer dans notre commune.

Chaque rentrée scolaire est un moment unique, minutieusement préparé à tous les niveaux. Cette préparation implique:

- les deux comités d'école, responsables de l'élaboration détaillée de l'organisation scolaire,
- le service scolaire communal, en contact direct avec les parents et les enseignants, qui veille à la coordination entre l'école et la Commune, se charge de la gestion du matériel scolaire et garantit le fonctionnement du transport scolaire,
- le service technique communal, qui travaille sans relâche durant les vacances scolaires pour répondre aux exigences croissantes, contribuant ainsi à l'amélioration continue de nos infrastructures scolaires,
- le personnel communal (concierges, ouvriers), qui veille quotidiennement à ce que nos bâtiments et leurs abords soient maintenus dans un état impeccable.

Avec l'ouverture de la nouvelle maison relais à Mondercange, qui répond à toutes les exigences modernes, le complexe scolaire de Mondercange est désormais complet. Nous avons ainsi créé un site offrant un environnement sûr et accueillant qui favorise à la fois le bien-être et la sécurité des enfants.

Par ailleurs, chers parents, je vous encourage vivement à inciter vos enfants à utiliser le transport scolaire. Votre soutien dans cette démarche contribue non seulement à réduire l'empreinte carbone, mais aussi à promouvoir des habitudes de mobilité écologiques pour les générations futures.

Pour vous accompagner au mieux dans cette rentrée scolaire, nous avons inclus dans cette nouvelle édition de notre brochure scolaire toutes les informations essentielles concernant les écoles, les maisons relais et le transport scolaire.

Enfin, je tiens à exprimer ma profonde gratitude à toutes les personnes ayant contribué au succès de l'année scolaire 2023/2024. Je suis convaincu qu'une collaboration étroite entre le corps enseignant, l'équipe de la maison relais et l'association des parents d'élèves assurera également le succès de l'année scolaire 2024/2025.

Je souhaite à chacun d'entre vous - enfants, parents, enseignants, éducateurs et personnel communal - une année scolaire riche en découvertes, en succès et en moments mémorables.



Jeannot Fürpass

Bourgmestre et président de la Commission scolaire

A handwritten signature in blue ink, reading 'Jeannot Fürpass', written in a cursive style.

SOMMAIRE

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL (CYCLE 1 - CYCLE 4.2.)

01.	Ressorts scolaires	8
02.	Heures de classe	9
03.	Cycle 1 - Précoce	11
04.	Vacances et congés scolaires 2024/2025.....	12
05.	Calendrier scolaire 2024/2025	13
06.	Absences et dispense	14
07.	Sécurité et surveillance des élèves	15
08.	Transport scolaire	15
09.	La sécurité sur le chemin d'école	16
10.	La Commission scolaire	17
11.	Service scolaire et d'accueil	18
12.	Les comités d'école	19
13.	Les parents d'élèves	20
14.	Direction de l'Enseignement fondamental (Région Sanem)	22
15.	Les élèves à besoins spécifiques (EBS)	23
16.	Les mesures d'appui M.A.I.A et I-EBS	24
17.	Classe d'accueil de l'État	25
18.	Centres de compétence	25
19.	Aide aux devoirs à domicile	27
20.	Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)	27
21.	Éducation physique et natation scolaire	28
22.	Médecine scolaire et service social.....	30
23.	Bibliothèque scolaire	31
24.	Maison Relais de la Commune de Mondercange asbl	32
25.	MUMO - MULTisports MONnerech	36
26.	Activités périscolaires	37
27.	JUMO - JUgend MONnerech	39

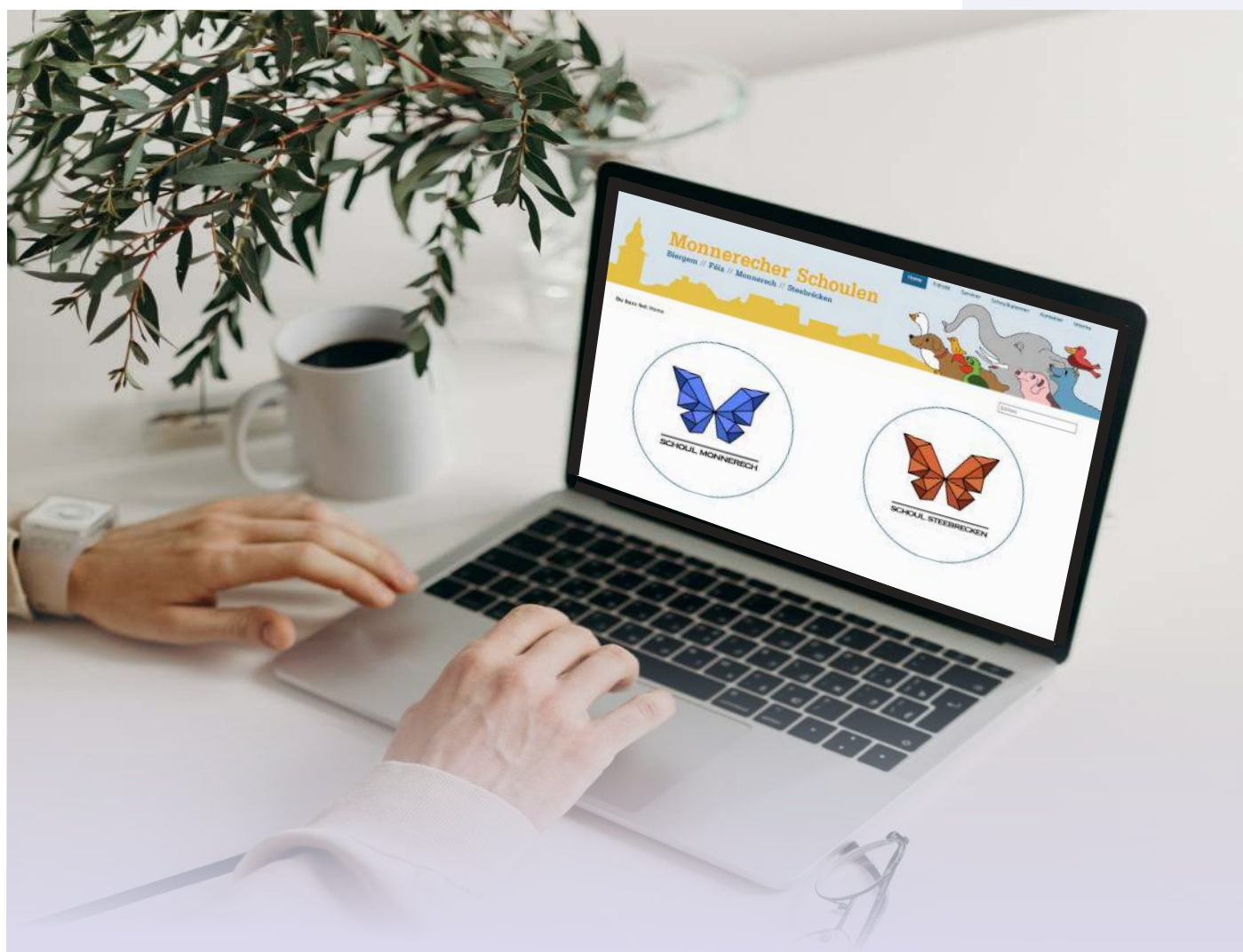
LES CYCLES ET LES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES

01.	Cycles et équipes pédagogiques Mondercange - CYCLE 1 - 4	40
02.	Cycles et équipes pédagogiques Pontpierre - CYCLE 1 - 4	42

HORAIRE - TRANSPORT SCOLAIRE	44
------------------------------------	----



HOME PAGE



**Restez informé(e)s avec le nouveau site internet
des écoles primaires de la commune de
Mondercange**

www.monnerecher-schoulen.lu

01. RESSORTS SCOLAIRES

MONDERCANGE

Bâtiment	Adresse	Localités appartenant au ressort scolaire
École de Mondercange <i>Cycles 1 - 4</i>	16, rue Arthur Thinnès L-3919 Mondercange ☎ 55 60 25 - 1	Mondercange, Foetz
École Précoce	26, rue de Limpach L-3932 Mondercange ☎ 55 15 21 - 35 / 36 / 37	Mondercange, Foetz

PONTPIERRE

Bâtiment	Adresse	Localités appartenant au ressort scolaire
École de Pontpierre	1, rue de l'École L-4394 Pontpierre ☎ 55 13 40	Bergem, Pontpierre

02. LES HEURES DE CLASSE

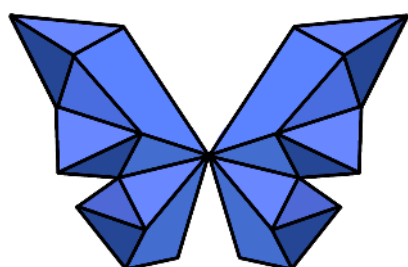
MONDERCANGE

	Cycle 1			Cycles 2- 4	
	Précoce	Cycle 1.1 - 1.2			
Lundi	07h40 - 12h30	08h05 - 11h50	14h05 - 15h55	08h05 - 12h10	14h05 - 15h55
Mardi	07h40 - 12h30	08h05 - 11h50		08h05 - 12h10	
Mercredi	07h40 - 12h30	08h05 - 11h50	14h05 - 15h55	08h05 - 12h10	14h05 - 15h55
Jeudi	07h40 - 12h30	08h05 - 11h50		08h05 - 12h10	
Vendredi	07h40 - 12h30	08h05 - 11h50	14h05 - 15h55	08h05 - 12h10	14h05 - 15h55

LES RÉCRÉATIONS ONT LIEU À MONDERCANGE:

☞ le matin de 10h10 à 10h25

☞ l'après-midi, les élèves auront la possibilité d'aller aux toilettes et de se désaltérer s'il y a nécessité. Ils ne sortiront pas dans la cour de récréation.



SCHOUL MONNERECH



02. LES HEURES DE CLASSE

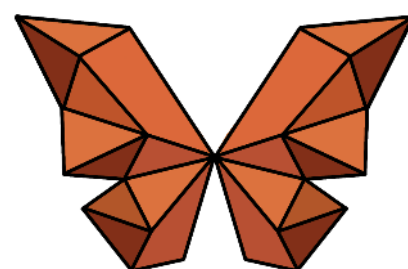
PONTPIERRE

	Cycle 1			Cycles 2- 4	
	Précoce	Cycle 1.1 - 1.2			
Lundi	07h30 - 12h20	07h45 - 11h30	13h45 - 15h35	07h45 - 11h50	13h45 - 15h35
Mardi	07h30 - 12h20	07h45 - 11h30		07h45 - 11h50	
Mercredi	07h30 - 12h20	07h45 - 11h30	13h45 - 15h35	07h45 - 11h50	13h45 - 15h35
Jeudi	07h30 - 12h20	07h45 - 11h30		07h45 - 11h50	
Vendredi	07h30 - 12h20	07h45 - 11h30	13h45 - 15h35	07h45 - 11h50	13h45 - 15h35

LES RÉCRÉATIONS ONT LIEU À PONTPIERRE:

☞ le matin de 09h50 à 10h05

☞ l'après-midi, les élèves auront la possibilité d'aller aux toilettes et de se désaltérer s'il y a nécessité. Ils ne sortiront pas dans la cour de récréation



SCHOUL STEEBRECKEN

03. CYCLE 1. - PRÉCOCOCE

Les objectifs

L'éducation précoce vise le développement global du jeune enfant et plus particulièrement son développement langagier.

En vivant et en apprenant en communauté, l'enfant aura accès aux apprentissages de base au moyen d'une pédagogie d'éveil qui stimule le développement de son langage ainsi que son développement affectif, moteur, intellectuel et social. Pour les enfants étrangers, la familiarisation avec la langue luxembourgeoise constitue une des priorités de cet enseignement.

L'accent sera mis sur une approche ludique de la langue dans des situations de communication réelles. Ainsi le précoce sera une institution de jeu surtout, de jeu éducatif et communicatif, d'entraînement langagier par la pratique (narration d'histoires, contes, chants, découverte commune de livres d'images).

Les modalités

L'inscription aux cours de l'éducation précoce est facultative et est réservée aux enfants ayant atteint l'âge de 3 ans avant le 1er septembre 2024. Le maximum d'enfants par classe et par plage horaire est de 20. Chaque groupe est pris en charge par une institutrice de l'enseignement fondamental et une éducatrice diplômée.

Les heures de classe

MONDERCANGE

Cycle 1 - Précoce	
Lundi	07h40 - 12h30
Mardi	07h40 - 12h30
Mercredi	07h40 - 12h30
Jeudi	07h40 - 12h30
Vendredi	07h40 - 12h30

un accueil est assuré par les éducatrices à partir de 7h00

PONTPIERRE

Cycle 1 - Précoce	
Lundi	07h30 - 12h20
Mardi	07h30 - 12h20
Mercredi	07h30 - 12h20
Jeudi	07h30 - 12h20
Vendredi	07h30 - 12h20

un accueil est assuré par l'éducatrice à partir de 7h10

**Nous prions les parents d'élèves de bien vouloir respecter les plages horaires attribuées.
Une excuse écrite est requise en cas d'absence.**

04. VACANCES ET CONGÉS SCOLAIRES

Vacances scolaires

Congé de la Toussaint

du samedi, 26 octobre 2024
au dimanche, 3 novembre 2024

Vacances de Noël

du samedi, 21 décembre 2024
au dimanche, 5 janvier 2025

Congé de Carnaval

du samedi, 15 février 2025
au dimanche, 23 février 2025

Vacances de Pâques

du samedi, 5 avril 2025
au lundi de Pâques, 21 avril 2025

Congé de la Pentecôte

du samedi, 24 mai 2025
au dimanche, 1er juin 2025

Vacances d'été

du mercredi, 16 juillet 2025
au dimanche, 14 septembre 2025

Jours fériés

Saint Nicolas

vendredi, 6 décembre 2024

Fête du Travail

jeudi, 1er mai 2025

Journée de l'Europe

vendredi, 9 mai 2025

Pentecôte

lundi, 9 juin 2025

Fête Nationale

lundi, 23 juin 2025

05. CALENDRIER SCOLAIRE 2024/2025

Semaine A = semaine de natation scolaire pour l'école de Pontpierre (2 heures de natation/classe)

Semaine A, B et Br = semaine de natation scolaire pour l'école de Mondercange (1 heure de natation/classe)

Septembre 2024						
sem				A	B	A
lu		2	9	16	23	30
ma		3	10	17	24	
me		4	11	18	25	
je		5	12	19	26	
ve		6	13	20	27	
sa		7	14	21	28	
di	1	8	15	22	29	

Octobre 2024						
sem	A	Br	A	B		
lu		7	14	21	28	
ma	1	8	15	22	29	
me	2	9	16	23	30	
je	3	10	17	24	31	
ve	4	11	18	25		
sa	5	12	19	26		
di	6	13	20	27		

Novembre 2024						
sem		A	Br	A	B	
lu		4	11	18	25	
ma		5	12	19	26	
me		6	13	20	27	
je		7	14	21	28	
ve	1	8	15	22	29	
sa	2	9	16	23	30	
di	3	10	17	24		

Décembre 2024						
sem	B	A	Br	A		
lu		2	9	16	23	30
ma		3	10	17	24	31
me		4	11	18	25	
je		5	12	19	26	
ve		6	13	20	27	
sa		7	14	21	28	
di	1	8	15	22	29	

Janvier 2025						
sem		B	A	Br	A	
lu		6	13	20	27	
ma		7	14	21	28	
me	1	8	15	22	29	
je	2	9	16	23	30	
ve	3	10	17	24	31	
sa	4	11	18	25		
di	5	12	19	26		

Février 2025						
sem	A	B	A		Br	
lu		3	10	17	24	
ma		4	11	18	25	
me		5	12	19	26	
je		6	13	20	27	
ve		7	14	21	28	
sa	1	8	15	22		
di	2	9	16	23		

Mars 2025						
sem	Br	A	B	A	Br	A
lu		3	10	17	24	31
ma		4	11	18	25	
me		5	12	19	26	
je		6	13	20	27	
ve		7	14	21	28	
sa	1	8	15	22	29	
di	2	9	16	23	30	

Avril 2025						
sem	A			B	A	
lu		7	14	21	28	
ma	1	8	15	22	29	
me	2	9	16	23	30	
je	3	10	17	24		
ve	4	11	18	25		
sa	5	12	19	26		
di	6	13	20	27		

Mai 2025						
sem	A	Br	A	B		
lu		5	12	19	26	
ma		6	13	20	27	
me		7	14	21	28	
je	1	8	15	22	29	
ve	2	9	16	23	30	
sa	3	10	17	24	31	
di	4	11	18	25		

Juin 2025						
sem		A	Br	A	B	A
lu		2	9	16	23	30
ma		3	10	17	24	
me		4	11	18	25	
je		5	12	19	26	
ve		6	13	20	27	
sa		7	14	21	28	
di	1	8	15	22	29	

Juillet 2025						
sem	A	Br	A			
lu		7	14	21	28	
ma	1	8	15	22	29	
me	2	9	16	23	30	
je	3	10	17	24	31	
ve	4	11	18	25		
sa	5	12	19	26		
di	6	13	20	27		

Les vacances d'été commencent le mercredi, **16 juillet 2025** et finissent le dimanche, **14 septembre 2025**.

- Weekend
- Vacances
- Jours fériés

06. ABSENCES ET DISPENSE

Absence des élèves et dispense de fréquentation des cours

Toute **absence** d'un élève doit être signalée à l'enseignant le plus vite possible et être motivée par une excuse écrite. À partir de trois jours d'absence, l'élève doit présenter un certificat médical.

(articles 13 et 17 de la loi du 6 février relative à l'organisation scolaire)

« Lorsqu'un élève manque momentanément les cours, les parents doivent sans délai informer le titulaire de classe et lui faire connaître les motifs de cette absence. Les seuls motifs légitimes sont la maladie de l'enfant, le décès d'un proche et le cas de force majeure.

Des **dispenses** de fréquentation peuvent être accordées sur demande motivée des parents. Les dispenses sont accordées :

☞ **Par le titulaire ou le régent de classe, pour une durée ne dépassant pas une journée**

☞ **Par le président du comité d'école ou le directeur du lycée, pour une durée dépassant une journée**

Sauf autorisation du ministre, l'ensemble des dispenses accordées ne peut dépasser quinze jours dont cinq jours consécutifs par année scolaire. »

Le formulaire pour la demande de dispense de fréquentation scolaire peut être retiré au service scolaire ou auprès du titulaire de classe dans les meilleurs délais.

Aucune dispense de fréquentation scolaire n'est accordée afin d'avancer ni de prolonger les vacances et congés scolaires ainsi que les jours fériés.

Le lendemain de la 1^{ière} Communion, les classes du Cycle 3.1. fonctionnent normalement.

Toutefois, les enseignants de ces classes voudront bien accepter d'éventuelles excuses écrites concernant les absences d'élèves au cours de la matinée.

Remarques pour l'éducation préscolaire Cycle 1.1 et Cycle 1.2

Nous attirons votre attention sur le fait que l'éducation préscolaire est obligatoire pour tout enfant ayant atteint l'âge de 4 ans avant le 01.09.2024.

Important: tous les élèves du Cycle 1.1. et du Cycle 1.2. sont obligés d'être présents au début des cours (Pontpierre: 07h45 et Mondercange: 08h05). En raison d'une bonne organisation pédagogique et selon les dispositions de la nouvelle loi scolaire, une arrivée des élèves après le commencement des cours n'est pas tolérée.

Les parents sont tenus de ne pas envoyer leurs enfants à l'école au cas où ils sont malades. Le fait que des enfants malades soient présents en classe peut constituer un risque pour les concernés et pour leurs camarades.

Les parents qui ne peuvent pas garder eux-mêmes leurs enfants en cas de maladie sont priés de profiter des services de '**Service Krank Kanner Doheem**'
Tél. 48 07 79 ou d'une autre institution.



07. SÉCURITÉ ET SURVEILLANCE DES ÉLÈVES

Respectez la sécurité des enfants!

Prière de noter que la circulation aux alentours de nos écoles est limitée à **30 km/h**.

Pour des raisons de sécurité, nous vous prions de ne pas stationner ni sur les trottoirs ni au milieu des rues aux alentours des écoles ni sur les arrêts du bus, mais de bien vouloir utiliser les places de parking y réservées.

Il est également rappelé à toute personne ne faisant pas partie de la communauté scolaire qu'il est interdit de circuler sans autorisation ou rendez-vous à l'intérieur des bâtiments.

La surveillance des élèves de l'enseignement fondamental se fait à tour de rôle par des membres du personnel enseignant selon un plan officiel arrêté par le Conseil Communal dans le cadre de l'organisation scolaire. La surveillance est assurée dans l'enceinte des écoles:

- ☞ pendant les 10 minutes qui précèdent le commencement des cours (matin et après-midi)
- ☞ pendant les récréations
- ☞ pendant les 10 minutes qui suivent la fin des cours

08. TRANSPORT SCOLAIRE

Nous rappelons que dans l'intérêt de leur propre sécurité et de celle des autres, tous les élèves doivent impérativement rester assis lors du transport scolaire!

Un surveillant d'autobus accompagne les enfants lors des trajets journaliers dans les bus scolaires et assure le bon déroulement du transport. Le surveillant veille à ce que les enfants restent assis et mettent la ceinture pendant le trajet. Il intervient auprès des enfants en cas de besoin.

L'Administration communale se réserve le droit d'écarter temporairement les élèves dont le comportement est inadapté et les parents en seront informés par écrit.

Informations auprès du service scolaire, ☎ 55 05 74-450 / 453.



09. LA SÉCURITÉ SUR LE CHEMIN D'ÉCOLE

De séchere Schoulwee

Pour la rentrée 2021/2022, la commune de Mondercange avait envisagée la mise en œuvre d'un concept '**Séchere Schoulwee**'. Ce projet a été élaboré en collaboration étroite avec la commission scolaire, la commission de circulation et l'Administration Communale de Mondercange, suite au précieux feedback des élèves et parents.

Plusieurs mesures de sécurisation pour les élèves seront ainsi prises sur leur chemin vers l'école. Dans toute la commune, des parcours domicile-école seront proposés afin de guider les élèves vers l'école. Les chemins et passages piétons à emprunter seront signalisés comme tels : sur le chemin vers l'école, les nouveaux logos '**Petzi**' à Mondercange, '**Zebra**' à Pontpierre et '**Giraff**' à Bergem seront marqués sur le trottoir.

Les chemins proposés ont été définis sur base des lieux de résidence des enfants. L'objectif du concept 'Séchere Schoulwee' est de motiver un maximum d'élèves et de parents à venir à pied respectivement à vélo vers l'école respectivement l'arrêt de bus pour le ramassage scolaire en vue d'une réduction du nombre de voitures autour du site scolaire. En effet, des situations souvent dangereuses se forment suite au nombre élevé de voitures aux alentours de l'école créant un sentiment d'insécurité à la fois chez les élèves et les parents.

Afin de minimiser le risque d'accident, plusieurs règles générales sont à suivre :

- ✧ Le trottoir est la seule zone de sécurité où l'enfant peut marcher.
- ✧ Toujours marcher sur le trottoir du côté le plus sûr, c'est-à-dire vers les maisons et les jardins.
- ✧ S'il n'y a pas de trottoir ni sur le côté gauche, ni sur le côté droit, prendre le côté gauche.
- ✧ Le plus sûr est de traverser la rue où il y a des feux de signalisation et un passage pour piétons protégé.
- ✧ Si l'enfant traverse la rue dans une zone non protégée, il est impératif qu'il adapte un comportement de sécurité adéquat : regarder attentivement à gauche, ensuite à droite et ensuite traverser, uniquement s'il n'y a plus de voitures en vue.



10. LA COMMISSION SCOLAIRE

Les membres se réunissent au moins une fois par trimestre et discutent sur différents thèmes en relation avec les écoles et l'enseignement. La mission principale consiste à donner des avis sur les questions concernant l'Organisation Scolaire, le Plan de Développement Scolaire (P.D.S.), les mesures d'encadrement périscolaire, le budget des écoles et les bâtiments scolaires.

Voici les membres de la commission scolaire:

Jeannot FÜRPASS président	Géraldine PRADIER secrétaire	Anouk BOEVER-THILL
Tom FELIX	Carlo GAGGIOLI	Yves KIRPS
Philippe KLOOS	Stephano LEOGRANDE	Carole MOLITOR
Carole PLETSCHETTE	Sandy RONDELLI	Christian SCHWARZ
Véronique SCHWEICH	Dany STOLTZ-ANEN	Françoise URHAUSEN



II. SERVICE SCOLAIRE ET D'ACCUEIL

Service scolaire

Administration communale - Bureau 0-07

18 rue Arthur Thinnes / L-3919 Mondercange

Paola ONTANO-PALANCA

☎ 55 05 74 -450

✉ paola.ontano@mondercange.lu



Paola ONTANO-PALANCA

Géraldine PRADIER

☎ 55 05 74 -453

✉ geraldine.pradier@mondercange.lu



Géraldine PRADIER

Ouverture au public

Lundi	08h00 - 11h30	13h00 - 16h00
Mardi	08h00 - 11h30	13h00 - 16h00
Mercredi	08h00 - 11h30	13h00 - 16h00
Jeudi	08h00 - 11h30	13h00 - 16h00
Vendredi	08h00 - 11h30	13h00 - 16h00

Missions du service scolaire et d'accueil:

- ☞ gestion administrative et budgétaire des écoles de la Commune
- ☞ inscription des élèves
- ☞ coordination des activités périscolaires et des structures d'accueil
- ☞ communication entre les différents acteurs de l'Ecole
- ☞ gestion du transport scolaire
- ☞ subsides scolaires pour études secondaires et supérieures

Service d'accueil

Bureau MRCM - Foyer "Bei de Wäschbieren"

18A rue Arthur Thinnes / L-3919 Mondercange

Yves KIRPS

chargé de direction Maison Relais

☎ 26 17 93 - 621

✉ yves.kirps@mrcm.lu

Myriam FEIEREISEN

secrétaire / bureau 'chèque-service'

☎ 26 17 93 - 620

✉ myriam.feiereisen@mrcm.lu

Ouverture au public

Lundi	07h00 - 12h00
Mardi	07h00 - 12h00
Mercredi	07h00 - 12h00
Jeudi	07h00 - 12h00
Vendredi	07h00 - 12h00

permanence lu.-me.-ve. de 07h - 09h

12. LES COMITÉS D'ÉCOLE



de gauche à droite :

Nadine HOFFMANN, Françoise URHAUSEN, Jil HOFFMANN, Véronique SCHWEICH, Pierre BOEVER

Contact présidente Mondercange:

 francoise.urhausen@education.lu

MONDERCANGE

PONTPIERRE



de gauche à droite :

Simone GASPAR, Dany STOLTZ-ANEN, Jacquie LORANG, Luana CHIAMPAN

Contact présidente Pontpierre

 danielle.stoltz@education.lu

Les missions du comité sont définies par l'article 40 de la nouvelle loi scolaire:

-  élaborer une proposition d'organisation scolaire;
-  élaborer un plan de développement scolaire et participer à son évaluation;
-  élaborer une proposition sur la répartition du budget de fonctionnement alloué à l'école;
-  donner son avis sur toute question qui concerne le personnel de l'école ou sur laquelle la commission scolaire le consulte;
-  déterminer les besoins en formation continue du personnel;
-  organiser la gestion du matériel didactique et informatique de l'école;
-  approuver l'utilisation du matériel didactique conformément à l'article 11.

13. LES PARENTS D'ÉLÈVES

Les représentants des parents d'élèves

Au premier trimestre de l'année scolaire 2022/2023 ont eu lieu les élections des représentants des parents d'élèves de l'école de Mondercange et les élections des représentants des parents d'élèves de l'école de Pontpierre.

Qui peut devenir représentants des parents d'élèves?

Tous les parents des élèves scolarisés dans l'enseignement fondamental de la commune de Mondercange peuvent être candidats.

Comment devenir représentants des parents d'élèves?

Les prochaines élections des représentants des parents d'élèves auront lieu au cours du premier trimestre de l'année scolaire 2025/2026.

Les présidents des 2 comités d'école adresseront une lettre de proposition de candidature à tous les parents. Si un parent est intéressé, il transmet sa candidature par écrit au président du comité d'école concerné.

Lors d'une assemblée des parents tous les parents seront invités à élire (au moins) deux représentants des parents d'élèves par école.

Si vous avez besoin de plus de renseignements veuillez envoyer un courriel à:



parentsmo@monnerecher-schoulen.lu



parentspo@monnerecher-schoulen.lu

Quel est le rôle des représentants des parents d'élèves?

La loi sur l'enseignement fondamental prévoit la nomination de représentants de parents d'élèves avec pour rôle de contribuer ensemble avec le corps enseignant et la commune au développement de l'école. Les représentants des parents d'élèves sont élus pour une durée de trois ans.

Les représentants des parents d'élèves se concertent régulièrement et au moins trois fois par année scolaire avec le comité d'école pour discuter, le cas échéant, amender et compléter la proposition d'organisation de l'école ainsi que le plan de développement scolaire (PDS) élaborés par le comité d'école.

Ils organisent les réunions et manifestations communes des partenaires scolaires et formulent des propositions sur toutes les questions en relation avec l'organisation de la vie scolaire.

Deux des représentants des parents d'élèves de Mondercange et un des représentants des parents d'élèves de Pontpierre sont également membres de la commission scolaire.

EVM (Elterevereenegung Monnerech)

Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement fondamental de la Commune de Mondercange

Le comité de l'EVM compte actuellement 15 membres et a participé à différentes activités en 2023/2024 :

- Organisation de l'assemblée générale ordinaire de l'EVM
- Distribution de pommes lors des semaines de sports à Mondercange et Pontpierre
- Distribution de pommes lors de la coupe scolaire
- Participation aux fêtes scolaires de Mondercange et Pontpierre
- Participation à la soirée pour parents concernant la gestion de médias chez les enfants
- Participation au "Wanterfest"



Le fait de se regrouper en association permet, entre autres, de simplifier la communication avec les différents acteurs de la commune (comité d'école, commission scolaire, maison relais, ...), de bénéficier d'un cadre juridique (a.s.b.l.) et de moyens financiers communs. Ainsi, nous pouvons régulièrement faire des dons pour soutenir diverses associations caritatives.

Afin de pouvoir continuer à poursuivre au mieux les objectifs de notre association, nous souhaitons accueillir de nouveaux membres prêts à s'engager activement au sein de notre comité, ou à nous soutenir de temps en temps lors de nos activités.

Si vous avez donc envie de vous joindre à nous, ou si vous souhaitez nous soumettre vos commentaires, vos idées ou propositions, envoyez-nous un courriel à :

evm@monnerecher-schoulen.lu



de gauche à droite :

Tonia PIRAS, Linda MARTINS, Den HUTMACHER, Sandy RONDELLI, Caroline DOS ANJOS,
Pascal LEY, Carole MOLITOR, João MARTINS, Sofia SANCHES,
Vanessa LELANDAIS, Carla BARBOSA



de gauche à droite :

Carole PLETSCHETTE, Carole STOFFEL, Jen ESCHETTE, Liz ANASTASI

14. DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL (RÉGION SANEM)

L'équipe de la Direction de l'Enseignement fondamental, Région Sanem, qui se compose des membres sous-mentionnés, assure la gestion administrative et la surveillance pédagogique des écoles fondamentales de la commune de Mondercange.

La direction se compose des membres suivants:

Philippe KLOOS

directeur

Paul CLAUS

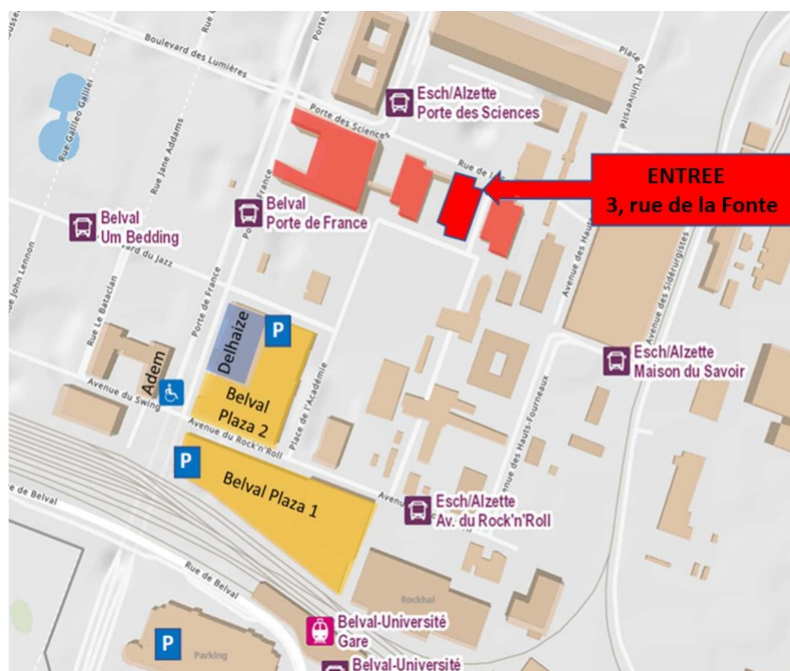
directeur adjoint

Véronique GAROFALO

directrice adjointe

Lyne KUFFER

directrice adjointe EBS



Contact:

3, rue de la Fonte

L-4364 Esch/Alzette (Belval)

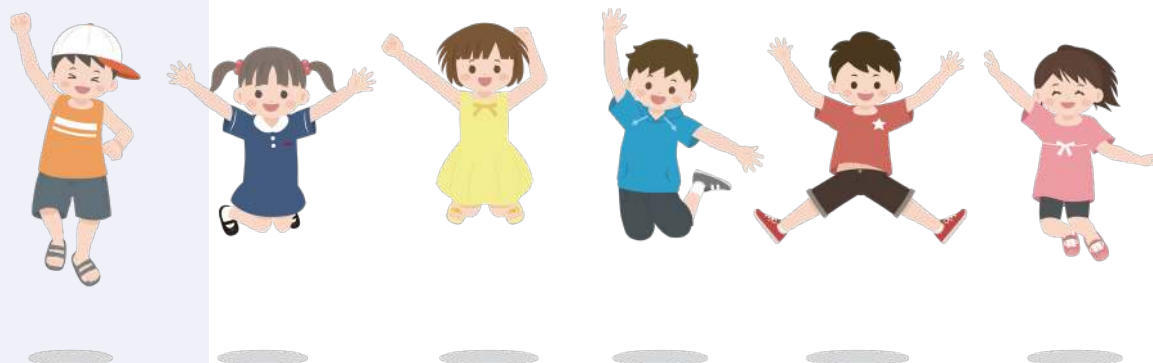
☎ 247 65 950

✉ secretariat.sanem@men.lu



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Direction de l'enseignement fondamental -
Région 5



15. LES ÉLÈVES À BESOINS SPÉCIFIQUES (EBS)

Pour les élèves qui, en raison de leurs particularités mentales, émotionnelles, sensorielles ou motrices, ne peuvent suivre l'enseignement ordinaire, la loi prévoit un dispositif à trois niveaux :

- **au niveau local**, dans les écoles : instituteurs spécialisés (**I-EBS**), démarches d'inclusion et d'adaptations pédagogiques

L'intervention locale est consignée dans un plan de **projet personnalisé d'apprentissage et d'accompagnement (PPAA)**.

- **au niveau régional**, dans les Directions de région : La prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques est placée sous la responsabilité des Directions de l'Enseignement fondamental.

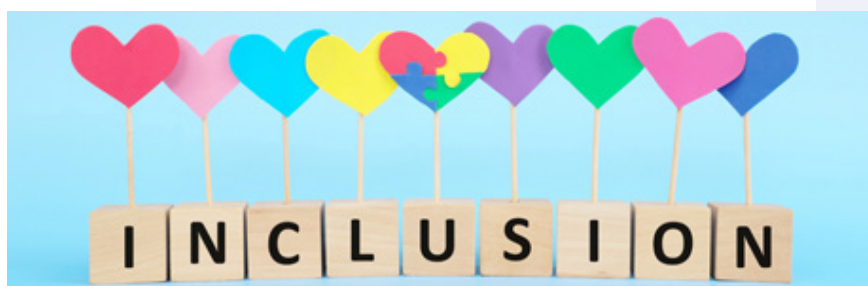
La prise en charge adéquate de l'élève à besoins spécifiques est définie par la **Commission d'inclusion (CI)**.

Une équipe de soutien des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques composée de psychologues et pédagogues (ESEB-diagnostic) conseille les parents, les enseignants et peut organiser une prise en charge ambulatoire, prestée par des éducateurs (ESEB-assistance).

L'intervention autour de l'enfant est consignée dans un **plan de prise en charge individualisé (PPCI)** et soumis aux parents pour accord.

- **au niveau national**, dans une école ou un **Centre de compétence** spécialisé.

Sur base d'un dossier-CI et d'un diagnostic spécialisé, la **Commission Nationale d'Inclusion (CNI)** propose la prise en charge d'un enfant ou d'un jeune à besoins éducatifs spécifiques par un ou plusieurs Centres de compétences.



Contacts:

Lyne KUFFER	Directrice adjointe EBS	lyne.kuffer@men.lu
Manou SCHENTEN	Secrétaire CI	manou.schenten@men.lu
Jean-Marc SOULIÉ	Secrétaire CI	jean-marc.soulie@men.lu

16. LES MESURES D'APPUI M.A.I.A ET I-EBS

Le groupe pédagogique M.A.I.A. (Mesures d'appui, d'inclusion et d'accueil) regroupe toutes les mesures spéciales destinées à aider les élèves à besoins spécifiques.

L'offre d'aide diversifiée est destinée:

- ☞ aux élèves nécessitant temporairement un appui à l'intérieur ou à l'extérieur du groupe de classe
- ☞ aux élèves présentant d'importants retards et nécessitant un appui intensif défini par un plan de prise en charge individualisé
- ☞ aux élèves éprouvant des difficultés à lire et à écrire (dyslexie)
- ☞ aux élèves primo-arrivants bénéficiant d'un accueil individuel avec comme objectif l'apprentissage d'une langue véhiculaire
- ☞ aux élèves ayant des déficiences au niveau de la perception, de l'attention ou présentant des troubles psychomoteurs indiquant un suivi en thérapie équestre

MONDERCANGE	PONTPIERRE
Estelle ALFF	Joyce SERRES
Malou KOHN	Michèle LAPP
Christiane SCHMIT	Nora NARDECCHIA
Yves SCHMIT	Dany STOLTZ-ANEN
Françoise URHAUSEN	
Nathalie WENGLER	

Depuis septembre 2017, la communauté scolaire de Mondercange dispose d'un **I-EBS**, un instituteur spécialisé dans la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques. Directement affecté aux écoles, il veille à la prise en charge des élèves à besoins particuliers ou spécifiques, dans une approche inclusive, au sein de l'école où il assiste les élèves en classe et coordonne leur scolarisation. Il se concerte avec les titulaires de classe et l'équipe pédagogique et fait le lien avec les parents et avec la commission d'inclusion qui siège au niveau régional.

MONDERCANGE	PONTPIERRE
Sandy NUSS	Danielle SAILER
Delila SCHROEDER	

17. CLASSE D'ACCUEIL DE L'ÉTAT

Depuis novembre 2011, deux foyers pour personnes demandeuses de protection internationale fonctionnent dans notre Commune et hébergent des familles pour la plupart en provenance de pays balkaniques et récemment de pays arabes. Le nombre d'enfants scolarisés dans notre enseignement fondamental varie fortement en fonction des fréquents départs de familles déboutées et de nouvelles arrivées en conséquence.

Les enfants issus de ces familles sont scolarisés à l'école de Pontpierre où une Classe d'Accueil de l'Etat offre aux élèves une prise en charge adéquate. En fonction de leurs compétences dans les différentes branches acquises au cours de l'année et selon leur durée de séjour, les enfants seront intégrés progressivement dans les classes régulières.

Un médiateur interculturel, engagé par le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, se tient à disposition pour assurer des traductions en cas de besoin p.ex. lors de consultations pour parents.

Responsable

Stefania BRUGETTI

18. CENTRES DE COMPÉTENCE

Centre pour le développement moteur - CDM

Les psychomotriciens et ergothérapeutes du Centre pour le développement moteur (CDM), sont responsables du dépistage systématique des difficultés motrices et offrent un soutien moteur aux enfants du cycle 1.2.

Afin de relever les défis moteurs de l'école, il est important que les compétences motrices soient appropriées à l'âge développemental. La coopération avec les parents et l'ensemble du personnel de l'école constitue une part importante des activités de soutien à l'enfant. En plus du soutien moteur possible, le développement de la personnalité est également influencé positivement. Le soutien est basé sur les forces et les intérêts des enfants.

Au début de l'année scolaire une fiche d'information est distribuée aux parents des enfants du cycle 1.2. Des observations concernant la motricité globale (équilibre, coordination générale, ...) ainsi que la motricité fine (couper, colorier, coller, ...) auront lieu à l'école et le dépistage consiste en 14 exercices moteurs.

En cas de recommandation d'un soutien, un échange avec les parents et le personnel de l'école est proposé ainsi qu'un soutien moteur préventif avec le consentement des parents. Cette offre gratuite est financée par le 'Ministère de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse'.

Contact

Centre pour le développement moteur
1, place Thomas Edison
L-1483 STRASSEN

☎ 44 65 65 - 1
🌐 www.cc-cdm.lu

Centre de Logopédie - CL

Tessy SCHEER

621 994 408

En cas de problèmes spécifiques de la langue orale, vous pouvez contacter Mme Tessy SCHEER, professeur d'enseignement en logopédie et responsable pour le secteur Mondercange.



19. AIDE AUX DEVOIRS À DOMICILE

Ce service est offert dans le cadre des activités de la «Maison Relais»; les intéressés sont priés de contacter

Yves KIRPS

☎ 26 17 93 - 621

Nous tenons à préciser que le service «Aide aux devoirs» n'est pas à considérer comme un cours d'appui individualisé.



20. TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC)

La Commune de Mondercange continue à mettre en place des mesures adéquates en vue de favoriser l'emploi des technologies de l'information et de la communication à l'école. Tous les élèves ont l'occasion de communiquer activement sur le site internet **www.monnerecher-schoulen.lu**.

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication à l'école fondamentale ont comme but:

- ☞ de promouvoir le travail en groupe dans une atmosphère de solidarité
- ☞ de varier les méthodes d'apprentissage
- ☞ de favoriser un enseignement ouvert
- ☞ de familiariser les élèves avec les nouvelles technologies
- ☞ de préparer les élèves aux attentes et défis de l'enseignement post-primaire

Depuis la rentrée 2020/2021, chaque école luxembourgeoise dispose d'un instituteur en compétences numériques (I-CN) qui soutient les élèves dans leur apprentissage des nouvelles technologies.

Responsables:

I-CN	École de Mondercange	École de Pontpierre
Paul SCHROEDER	Mireille DUPREL	Jacquie LORANG
	Nadine HOFFMANN	Luana CHIAMPAN
	Michael MENTGEN	Michèle LAPP
		Nathalie RECH

21. ÉDUCATION PHYSIQUE ET NATATION SCOLAIRE

Éducation physique



Pendant l'année scolaire 2024/2025, les leçons d'éducation physique des classes de l'enseignement primaire se dérouleront soit sous la direction du titulaire de classe soit sous celle d'un chargé de cours d'éducation physique.

Rappelons que le port de chaussures de gymnastique aux semelles noires est interdit!

Natation scolaire

Les leçons de natation scolaire se dérouleront sous la direction d'une équipe composée d'un instructeur de natation et du titulaire de classe respectivement d'un chargé de cours.

La piscine reprendra son service à partir du lundi, 16 septembre 2024.

Remarques:

- Les élèves doivent prendre une douche savonneuse avant d'entrer dans le bassin
- Le port de shorts n'est pas autorisé dans la piscine.
- Les parents des élèves nouvellement arrivés resp. des élèves ayant des problèmes de santé sont priés de remplir la fiche «renseignements confidentiels (natation scolaire)» distribuée au début de l'année scolaire afin d'éviter des problèmes éventuels en relation avec la natation scolaire.
- Les parents dont les enfants souffrent de verrues aux pieds sont priés d'informer les responsables du PIMODI au tél. 55 60 25 - 272. Le cas échéant, des chaussons en néoprène seront distribués à l'élève concerné.
- Les parents dont les enfants souffrent de verrues au corps sont priés d'excuser au préalable l'absence de leur enfant auprès de l'enseignant titulaire. Compte tenu du risque de contagion, une participation au cours de natation n'est pas indiquée dans ce cas.
- Les parents dont les enfants nécessitent une surveillance spéciale pour le cours de natation scolaire (p.ex. en cas d'épilepsie) sont priés d'avertir le personnel responsable. Une surveillance supplémentaire sera assurée.

Instructeurs de natation du PIMODI

Xavier SCHWARZ

David PAREDES MONTEIRO

SARA SCHORTGEN

Claude ENSCH

Sven NÖSGES



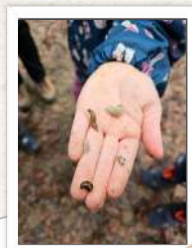
Piscine Monnerech Dippech





FuDo- Fuerschen Dobaussen och zu Monnerëch a Steebrécken !

Dobausse léieren ass zu Monnerëch a
Steebrécken näischt neits!
Ënnerstëtzt gi mir dobäi vun eiser
Gemeng a vum Projet " Fuerschen
Dobaussen", deen zanter September
2023 an der Direktioun 5 ugelaft ass.



Zil vu FuDo ass et de
Fuerschergeescht an
d'Léieren dobaussen ze
fërderen an d'Léierpersonal
dobäi ze ënnerstëtzen.

D'positiv Effekter
vum Léieren dobausse weisen
sech op verschiddene
Niveaue an et bestätegt
sech, dass d'Kanner a villen
Hisiichte vun der Schoul
dobausse profitéieren kënnen.



Verschidde Klassen aus dem Cycle 2 vu
Monnerëch profitéieren schonn e puer Joer
vum Léieren dobaussen.

Zu Steebrécken schafft och eng Klass
schonn zanter 2 Joer fläisseg am
Schoulgaart.

Ab nächstem Schouljoer ass och de Cycle 3
vu Monnerëch mat hirem neie Projet 'de
Schoulgaart', an Zesummenaarbecht mam
CIGL, mat derbäi.



Virwëlzig
op méi? Da gitt
luussen →



22. MÉDECINE SCOLAIRE ET SERVICE SOCIAL

Médecine scolaire

Les examens médicaux du médecin scolaire ont lieu au Cycle 1.1., Cycle 1.2., Cycle 2.2., Cycle 3.2. et Cycle 4.2. Certains tests et mesures de dépistage sont pratiqués:

- ✓ Prise du poids et de la taille
- ✓ Analyse sommaire des urines
- ✓ Examen sommaire de l'acuité visuelle
- ✓ Gestion du carnet médico-scolaire
- ✓ Bilan de santé assuré par le médecin scolaire
- ✓ Bilan auditif
- ✓ Surveillance de la carte de vaccination

L'organisation des examens médicaux et la mise en pratique des mesures de dépistage sont à charge d'un infirmier. Si lors des examens des observations sont faites nécessitant un avis médical complémentaire, une lettre motivée sera envoyée aux parents avec une recommandation de consulter un médecin de leur confiance. L'élève est renseigné chaque année sur la médecine scolaire par le biais d'un dépliant.

Les élèves du Cycle 1.1. et Cycle 1.2. sont vus par le médecin scolaire en présence des parents d'élèves.

Le volet médical est coordonné par:

Carole HUTMACHER

Infirmière en pédiatrie

Médecine scolaire

Ligue Médico-sociale

61, avenue de la Gare

L-4130 Esch/Alzette

54 46 46 - 1

www.ligue.lu



Service social

L'assistant(e) social(e) assure des permanences sociales à l'école pour être à l'écoute des enfants, des parents, des enseignants ou de tout autre professionnel concerné.

Sarah OESTREICHER

Assistante sociale

Ligue Médico-sociale

61, avenue de la Gare

L-4130 Esch/Alzette

54 46 46 - 1

www.ligue.lu



23. BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE

MONDERCANGE

La bibliothèque scolaire de Mondercange des cycles 2 à 4 comporte quelques 5 500 livres : des livres allemands, français, luxembourgeois, portugais, anglais et plurilingues ainsi que des livres scientifiques (Sachbücher), des livres audio (Hörbücher) et des magazines en allemand et en français.

Les élèves peuvent feuilleter ces ouvrages à la bibliothèque ou les emprunter.

Le délai de prêt est d'un mois.

Les classes visitent régulièrement la bibliothèque scolaire. Les détails des heures d'ouverture seront communiqués dès la rentrée scolaire.

La liste des livres disponibles à la bibliothèque scolaire peut être consultée sur le site Internet www.monnerescher-schoulen.lu dans la rubrique «Mediathéik». Les élèves peuvent aussi effectuer une recherche à partir d'un sujet traité au cours d'éveil aux sciences, de VieSo, de géographie, de biologie ou d'histoire ou rechercher les livres d'un auteur de leur choix. La bibliothèque scolaire vise à promouvoir la lecture chez les élèves.

Des auteurs viennent régulièrement à la bibliothèque scolaire de Mondercange pour animer des séances de lecture.

En septembre 2024, la bibliothèque scolaire des cycles 2 à 4 déménagera dans une grande salle plus fonctionnelle et nouvellement aménagée.

Au Cycle 1 à Mondercange fonctionne également une bibliothèque avec des livres luxembourgeois, allemands, français, portugais et anglais. A tour de rôle chaque enseignant(e) accompagne sa classe à la bibliothèque et chaque enfant peut emprunter un livre pour la durée de deux semaines.

PONTPIERRE

La bibliothèque scolaire des cycles 1, 2 et 3.1 de Pontpierre est située au rez-de-chaussée de l'ancien bâtiment et propose désormais plus de 5000 ouvrages : livres, magazines, ouvrages scientifiques et livres audio. La majorité des livres sont disponibles en allemand, français et luxembourgeois, mais il y a également des ouvrages en anglais, portugais et arabe.

L'offre de la bibliothèque est complétée par des DVD pédagogiques, scientifiques et cinématographiques adaptés à l'âge des enfants.

Les classes visitent régulièrement la bibliothèque scolaire. Les horaires d'ouverture seront communiqués dès la rentrée scolaire. Les élèves peuvent consulter les ouvrages sur place ou les emprunter pour une durée d'une ou deux semaines.

Les bibliothécaires organisent des expositions thématiques, font des lectures pour les enfants ou invitent des auteurs pour animer des séances de lecture.

MONDERCANGE

PONTPIERRE

Responsables

Estelle ALFF

Malou KOHN

Michèle SCHNEIDER

Françoise URHAUSEN

Responsables cycle 1

Stéphanie HEYNEN

Sylvie LETSCH

Responsables cycles 1.0 - 3.1

Michèle DUYKAERTS

Michèle LAPP

Joyce SERRES

Responsables cycles 3.2 à 4.2

Michèle LAPP

Philippe STREWELER

24. MAISON RELAIS DE LA COMMUNE DE MONDERCANGE ASBL

Présentation

Les SEA pour enfants scolarisés à Mondercange et à Pontpierre et le SEA pour enfants non-scolarisés (crèche) à Mondercange sont des structures d'accueil conventionnées de l'A.s.b.l. 'Maison Relais de la Commune de Mondercange' (MRCM).

(SEA = Service d'Encadrement et d'Accueil , anc. 'Maison Relais')

Services conventionnés :

La MRCM dispose d'une convention avec le Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et la Commune de Mondercange pour les SEA pour enfants scolarisés. Le SEA pour enfants non-scolarisés est conventionné avec le Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse. Pour les activités dans le cadre du service sport de la MRCM, la MRCM dispose d'une convention supplémentaire avec le Ministère des Sports, le Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et la Commune de Mondercange.

Les principaux objectifs de la MRCM :

- ☺ Conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale.
- ☺ Soutien du développement global de l'enfant.
- ☺ Intégration d'enfants étrangers.
- ☺ Intégration d'enfants à besoins spécifiques.
- ☺ Soutien éducatif aux familles.
- ☺ Lutte contre la pauvreté et l'inégalité des chances.
- ☺ Soutien scolaire.



La MRCM dispose de 4 structures d'accueil (SEA) conventionnées:

- ☺ La Maison Relais 'Um Weier', 26 rue de Limpach L-3932 Mondercange
- ☺ La Maison Relais 'Bei de Wäschbieren', 18A rue Arthur Thinnès L-3919 Mondercange
- ☺ La Crèche 'Himmelsdéiercher', 5 rue de l'Eglise L-3917 Mondercange
- ☺ La Maison Relais 'Steebrécken', 3 B rue de l'Ecole L-4394 Pontpierre

Service sport de la MRCM :

Un aspect supplémentaire de la MRCM est certainement le service sportif de la MRCM.

- ☺ 'Multisport Mondercange' (MUMO). Le MUMO offre aux enfants la possibilité de participer chaque jour de la semaine à une multitude d'activités sportives. Ce service est disponible pour les enfants à partir du C2.2 en période scolaire.
- ☺ 'Développement du Mouvement'. Le 'Développement du Mouvement' est organisé par le service sportif de la MRCM et s'adresse aux enfants de la crèche jusqu'aux enfants du C2.1. Chaque groupe de cette tranche d'âge participe au moins une fois par semaine à une activité du 'Développement du Mouvement'. L'objectif est d'inciter les enfants au mouvement et de fournir les notions de base du sport et de la motricité.

Services d'aide à l'enfance de la MRCM :

- ☺ Service d'orthophonie (logopédie) pour enfants en séances individuelles.

Les Maisons Relais à Mondercange et à Pontpierre, ainsi que le projet 'Multisport-Mondercange' (MUMO) et la crèche 'Himmelsdéiercher (5, rue de l'Eglise Mondercange), sont des services de l'A.s.b.l. 'Maison Relais de la Commune de Mondercange (MRCM)'. La MRCM est conventionnée avec le Ministère de l'Education Nationale et avec la Commune de Mondercange.

Les principaux objectifs de la MRCM sont: la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale, l'intégration d'enfants étrangers, le soutien éducatif aux familles, la lutte contre la pauvreté et le soutien scolaire. La MRCM propose un accueil de jour professionnel pour les enfants de la Commune de Mondercange. Les différents services de la MRCM sont ouverts tous les jours ouvrables de l'année, de 07h00 du matin jusqu'à 19h00 du soir.

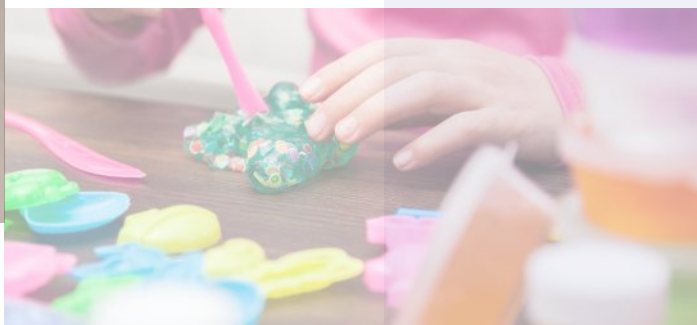
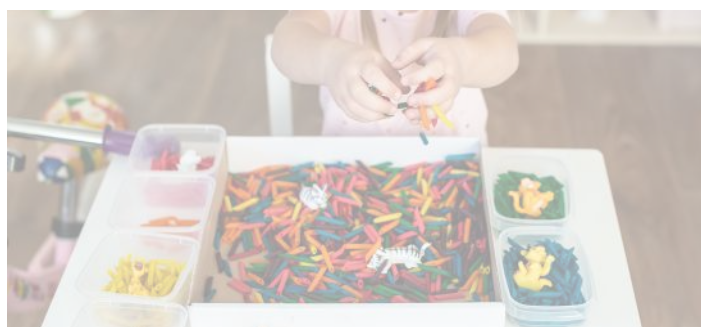
La MRCM dispose de 4 structures d'accueil (Maison Relais 'Um Weier', Maison Relais 'Bei de Wäschbieren', Maison Relais 'Steebrécken' et la crèche 'Himmelsdéiercher' à Mondercange pour assurer l'encadrement éducatif des enfants de 0-12 ans de la Commune de Mondercange.

Un aspect supplémentaire de la MRCM est certainement le projet sportif 'Mumo' (Multisport Mondercange), qui offre aux enfants la possibilité de participer chaque jour de la semaine à une multitude d'activités sportives. La MRCM organise aussi régulièrement des colonies de vacances et des colonies sportives.

La MRCM dispose aussi d'un service d'orthophonie. L'accueil d'enfants atteints d'un handicap est possible dans toutes les structures de la MRCM.

La vie au quotidien

- ☺ Déroulement structuré de la journée en groupes d'âge fixes
- ☺ Repas en commun
- ☺ Répartition des tâches (vaisselle, rangement, nettoyage des tables,...)
- ☺ Vie de groupe et apprentissage social
- ☺ Règles et limites
- ☺ Liberté et autonomie
- ☺ Sports et loisirs
- ☺ Bricolage et activités diverses
- ☺ Activités culturelles
- ☺ Jeu libre
- ☺ Excursions et découverte de la nature
- ☺ Colonies de vacances
- ☺ Sieste et retour au calme (groupe Cycle 1)
- ☺ Devoirs à domicile (groupe Cycles 2-4)
- ☺ Contacts intergénérationnels (en coopération avec 'Club Senior' Mondercange)



Colonies de vacances :

Pendant les périodes de vacances scolaires, la MRCM organise régulièrement des colonies de vacances pour ses usagers.

Le personnel éducatif

Dans la Maison Relais, pour les enfants scolarisés, 2 agents éducatifs pour 11 enfants. Une troisième personne est présente pour soit les repas à midi (enfants du Cycle 1), soit les devoirs à domicile (enfants des Cycles 2-4).

Dans la crèche, un agent éducatif pour 8 enfants dans le groupe d'âge de 2-3 ans et un agent éducatif pour 6 enfants dans le groupe d'âge de 0-2 ans.

Pour toute inscription, ou toute autre question veuillez contacter le secrétariat ou Monsieur Kirps.

Yves KIRPS

chargé de direction Maison Relais

☎ 26 17 93 - 621

✉ yves.kirps@mrcm.lu

Myriam FEIEREISEN

secrétaire / bureau 'chèque-service'

☎ 26 17 93 - 620

✉ myriam.feiereisen@mrcm.lu

Tarification

La tarification de la Maison Relais fonctionne selon le système 'Chèque-service accueil'. Depuis le 15 septembre 2022, la prise en charge pour les enfants du C1.1 au C4.2 est gratuite en période scolaire. Vous trouverez des informations supplémentaires concernant le système «chèque-service» au site internet de la Commune de Mondercange et au site www.chèque-service.lu. Vous pouvez aussi adresser vos questions au responsable de la Maison Relais, M. Yves KIRPS au 26 17 93 - 621.

Horaires

1. MAISON RELAIS

En période scolaire, Cycles 1 - 4

Accueil

de 07h jusqu'au début des cours (tous les jours)

de 12h jusqu'à 14h et de 16h à 19h (lundi, mercredi et vendredi)

à partir de 12h jusqu'à 19h (mardi et jeudi)

En période scolaire, Précocoe

Accueil

à partir de 12h jusqu'à 19h (tous les jours)

En période de vacances scolaires

Accueil

de 7h à 19h pour tous les groupes

2. CRÈCHE

Accueil

de 7h à 19h tous les groupes pendant toute l'année



Contacts

Administration

(adresse à utiliser pour tout courrier officiel)

Maison Relais de la Commune de Mondercange
Maison communale
18 rue Arthur Thinnès / BP 50 / L-3901 Mondercange
🌐 www.mondercange.lu

Direction

Yves KIRPS, chargé de direction
Maison relais 'Bei de Wäschbieren'
18A, rue Arthur Thinnès / L-3919 Mondercange

Secrétariat et bureau 'chèque-service accueil'

Maison Relais 'Bei de Wäschbieren'
18A, rue Arthur Thinnès / L-3919 Mondercange
☎ 26 17 93 - 621 ou 620

ouvert de 07h15 - 15h45

✉ yves.kirps@mrcm.lu
✉ myriam.feiereisen@mrcm.lu

Service d'orthophonie pour enfants

Mme Magalie SIMON

☎ 621 400 884
✉ magalie.simon@mrcm.lu

Les différentes unités de la 'MRCM asbl'

Maison Relais 'Bei de Wäschbieren'

18A, rue Arthur Thinnès / L-3919 Mondercange
☎ 26 17 93 - 620

Maison Relais 'Um Weier'

26, rue de Limpach / L-3932 Mondercange
☎ 55 15 21-29

Maison Relais Steebrécken

3b, Rue de l'Ecole L-4394 Pontpierre
☎ 26 57 48-29

Crèche 'Himmelsdeiercher'

5, rue de l'Eglise L-3917 Mondercange
☎ 26 55 12 01

Service Sport de la Maison Relais Mondercange

MUMO (Multisport Mondercange)
Coordinateur sportif: **M. Max SCHMIT**
☎ 621 693 101 / ✉ max.schmit@mrcm.lu



25. MUMo

Multisport Monnerech

Le MUMO, un service des SEA pour enfants scolarisés à Mondercange et à Pontpierre, offre aux enfants la possibilité de participer chaque jour de la semaine à une multitude d'activités sportives. Tous les élèves de l'enseignement fondamental, à partir du C2.2., peuvent profiter d'une offre variée de différents sports et ceci surtout pendant la plage horaire du temps de midi.

Sous la coordination de **M. Max SCHMIT**, des entraîneurs qualifiés, détachés par des clubs sportifs, proposent aux enfants différentes activités sportives sous un aspect non compétitif:

BASKETBALL	ATHLÉTISME
HANDBALL	DANSE
VOLLEYBALL	TENNIS DE TABLE
FOOTBALL	JUDO
NATATION	GYMNASTIQUE
TENNIS	DÉVELOPPEMENT DU MOUVEMENT
MULTISPORTS	

Le « MUMO » a comme but principal de faire découvrir aux enfants une large palette d'activités sportives sous une forme ludique et de communiquer des valeurs sociales telles que le fair-play et la solidarité.

Des renseignements sur l'inscription et le planning des activités peuvent être consultés sur le site internet **www.mondercange.lu/citoyens/education-jeunes/mumo-multisport-monnerech**

☎ 621 693 101

✉ max.schmit@mrcm.lu



26. ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

La section 'Art à l'école'

L'association "Art à l'Ecole" a été créée en 1911. Elle a pour but de stimuler la créativité artistique des enfants. Aujourd'hui des ateliers fonctionnent dans 18 communes avec +650 enfants de 6 à 12 ans.

La section de Mondercange, créée en 2002, offre des ateliers et des opportunités d'expression moyennant des techniques diverses, ceci sous la direction d'un personnel qualifié. Les œuvres créées seront exposées dans des manifestations locales et/ou nationales.

Le site internet <http://artecole.lu/> vous informe sur les activités de l'association Art à l'Ecole, un lien vers www.monnercher-schoulen.lu vous permet de voir les activités de notre section.

Personne de contact	Ateliers
Myriam NEUENS , présidente  myriam.neuens@education.lu Christiane FLAMMANG , secrétaire  christiane.flammang@education.lu	Mardi Joyce SERRES Emmanuel FEY
	Jeudi et samedi Adina MIHAI
Horaires	Lieu
mardi après-midi jeudi après-midi samedi matin	École fondamentale de Mondercange (salle des travaux manuels)
Durée	Prix
à partir d'octobre 25 séances à 1h45 (max 12 enfants par groupe) dates fixées à l'avance	Cotisation et participation aux frais de matériel pour l'année scolaire: 70€



Les activités de la LASEP

Activité Natation	Quand?
LASEP Natation mixte Mondercange et Pontpierre Piscine Mondercange Cycle 2.1 - Cycle 4.2	14h - 16h chaque deuxième jeudi
Dirigents LASEP Mondercange - Pontpierre	Prix
Xavier SCHWARZ - maître-nageur Claude ENSCH - maître-nageur David PAREDES MONTEIRO - maître-nageur Pierre BOEVER - instituteur Mondercange	La prix d'une licence LASEP s'élève à 40€ pour toute l'année scolaire.
Renseignements utiles	
Le bus scolaire assure le transport des enfants de Bergem et de Pontpierre.	En général: Pierre BOEVER ☎ 55 60 25 - 223 Natation: Claude ENSCH / Xavier SCHWARZ ☎ 55 60 25 - 272



Les activités de vacances

Les activités de vacances sont organisées par la Maison Relais au début des vacances d'été, en principe pendant les 2 premières semaines, et sont destinées aux enfants des Cycles 1- 4. Une fiche d'inscription sera distribuée aux élèves à la fin de l'année scolaire. Les parents d'élèves sont priés de se tenir à la date limite d'inscription.

Jugend Monnerech

RESPONSABLE - Serge LAUER ADRESSE 1 rue de l'Église L-3917 Mondercange	PUBLIC CIBLE 12 - 26 ans
CONTACT 55 05 74 - 560 / - 561 / - 562 info@jumo.lu JugendMonnerech	HORAIRES Mardi à vendredi 10h00 - 12h00 / 13h00 - 20h00 Samedi 14h00 - 18h00 avec ou sans rendez-vous

Les activités et projets

La Maison JUMO organise et réalise ensemble avec les jeunes diverses activités.

Exemple : Football, dance, karting, city trip, musée, Geocaching, camping, rallye, console de jeu, cinéma, piscine, graffiti, jeu de société, activité culinaire ou créative, etc.

Les aides aux devoirs

Les jeunes peuvent venir à la Maison JUMO pour faire leurs devoirs ou pour se préparer pour un test. Un membre de l'équipe peut les accompagner lors de difficultés scolaires.

Les aides individuelles

Les jeunes et les parents ont la possibilité de consulter l'équipe éducative en cas de difficultés (personnelles, familiales, scolaires, relationnelles, etc.) et peuvent profiter d'un accompagnement adapté à leurs besoins et demandes. La Maison JUMO met également à disposition des informations sur de différents thèmes.

Exemple : Réalisation d'un cv et d'une lettre de motivation, projet de vie, entretien avec un membre de l'équipe, recherche d'un poste de stages, d'apprentissages ou de travail, etc.



OI. CYCLES ET ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES MONDERCANGE

Cycle 1

BÂTIMENT	CLASSE	TITULAIRE(S) / E-MAIL
Mondercange (Weier)	Cycle 1. précoce	Fanny BOLLENDORFF • fanny.bollendorff@education.lu Sylvie LETSCH • sylvie.letsch@education.lu Sandra REUTER • reuter.sandra@education.lu Laura SORCINELLI • laura.sorcinelli@education.lu
Mondercange (Weier)	Cycle 1. précoce	Carine NARDECCHIA • carine.nardecchia@education.lu Amanda RUSCITI • amanda.ruscitti@education.lu
Mondercange	Cycle 1.1 + 1.2	Fabiano CASTELLANI • fabiano.castellani@education.lu
Mondercange	Cycle 1.1 + 1.2	Mireille DUPREL • mireille.duprel@education.lu Jil HOFFMANN • jil.hoffmann@education.lu
Mondercange	Cycle 1.1 + 1.2	Stéphanie HEYNEN • stephanie.heynen@education.lu
Mondercange	Cycle 1.1 + 1.2	Sandy KEIPES • sandy.keipes@education.lu
Mondercange	Cycle 1.1 + 1.2	Lyne MUNHOWEN • lyne.munhowen@education.lu
Mondercange	Cycle 1.1 + 1.2	Luana PANETTA • luana.panetta@education.lu

Mesures d'appui et surnuméraires de l'équipe pédagogique:
Almina KARAMETOVIC

Cycle 2

BÂTIMENT	CLASSE	TITULAIRE(S) / E-MAIL
Mondercange	Cycle 2.1	Noemi FRANKARD • noemi.frankard@education.lu Sophie NOTHAR • sophie.nothar@education.lu
Mondercange	Cycle 2.1	Julie SIMON • julie.simon@education.lu
Mondercange	Cycle 2.1	Sabrina STEFFEN • sabrina.steffen@education.lu
Mondercange	Cycle 2.2	Cynthia GROVEN • cynthia.groven@education.lu
Mondercange	Cycle 2.2	Fabienne KINSCH • fabienne.kinsch@education.lu
Mondercange	Cycle 2.2	Lana PAULY • lana.pauly@education.lu

Surnuméraires de l'équipe pédagogique:
Géraldine CANOVI, Noemi FRANKARD

M.A.I.A.	Mesures d'Appui, d'Intégration et d'Accueil C2-4
	Estell ALFF, Malou KOHN, Christiane SCHMIT, Yves SCHMIT, Françoise URHAUSEN, Nathalie WENGLER
I-EBS	Instituteur spécialisé dans la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques
	Sandy NUSS, Delila SCHROEDER

Cycle 3

BÂTIMENT	CLASSE	TITULAIRE(S) / E-MAIL
Mondercange	Cycle 3.1	Laurent CHARPENTIER • laurent.charpentier@education.lu
Mondercange	Cycle 3.1	Michael MENTGEN • michael.mentgen@education.lu
Mondercange	Cycle 3.1	Myriam NEUENS • myriam.neuens@education.lu Maëva MATTHEY DE L'ENDROIT • maeva.mattheydelendroit@education.lu
Mondercange	Cycle 3.1	Seniha BEĆKOVIĆ • seniha.beckovic@education.lu
Mondercange	Cycle 3.2	Claudine REDING • claudine.reding@education.lu
Mondercange	Cycle 3.2	Patrice ROHMANN • patrice.rohmann@education.lu
Mondercange	Cycle 3.2	Anne-Marie SCHRANTZ • anne-marie.schrantz@education.lu

Surnuméraires de l'équipe pédagogique:

Nathalie BERTHOLD, Géraldine CANOVI, Maëva MATTHEY DE L'ENDROIT, Michèle SCHNEIDER

Cycle 4

BÂTIMENT	CLASSE	TITULAIRE(S) / E-MAIL
Mondercange	Cycle 4.1	Pierre BOEVER • pierre.boever@education.lu Lena DE LORENZI • lena.delorenzi@education.lu
Mondercange	Cycle 4.1	Manon LEYDER • manon.leyder@education.lu
Mondercange	Cycle 4.1	Véronique SCHWEICH • veronique.schweich@education.lu Lena DE LORENZI • lena.delorenzi@education.lu
Mondercange	Cycle 4.2	Kelly LUCIUS • kelly.lucius@education.lu
Mondercange	Cycle 4.2	Roland SCHAACK • roland.schaack@education.lu
Mondercange	Cycle 4.2	Nadine HOFFMANN • nadine.hoffmann@education.lu Michèle SCHNEIDER • michele.schneider@education.lu

Surnuméraires de l'équipe pédagogique:

Lena DE LORENZI, Michèle SCHNEIDER

COORDINATEURS
DE CYCLE
2024/2025

Cycle 1

Stéphanie HEYNEN
stephanie.heynen@education.lu

Cycle 2

Yves SCHMIT
yves.schmit@education.lu

Cycle 3

Laurent CHARPENTIER
laurent.charpentier@education.lu

Cycle 4

Pierre BOEVER
pierre.boever@education.lu

OI. CYCLES ET ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES PONTPIERRE

Cycle 1

BÂTIMENT	CLASSE	TITULAIRE(S) / E-MAIL
Pontpierre	Cycle 1. précoce	Michèle DUYKAERTS • michele.duykaerts@education.lu Mady HIPPERT • mady.hippert@education.lu Laura SORCINELLI • laura.sorcinelli@education.lu
Pontpierre	Cycle 1.1 + 1.2	Sylvie GRETHEN • sylvie.grethen@education.lu
Pontpierre	Cycle 1.1. + 1.2	Jacque LORANG • jacque.lorang@education.lu
Pontpierre	Cycle 1.1. + 1.2	Fanny BOLLENDORFF • fanny.bollendorff@education.lu Conny ZACHARIAS • conny.zacharias@education.lu
Pontpierre	Cycle 1.1. + 1.2.	Mia SCHINKER • mia.schinker@education.lu

Mesures d'appui et surnuméraires de l'équipe pédagogique:
Géraldine CANOVI, Almina KARAMETOVIC

Cycle 2

BÂTIMENT	CLASSE	TITULAIRE(S) / E-MAIL
Pontpierre	Cycle 2.1	Simone GASPAR • simone.gaspar@education.lu
Pontpierre	Cycle 2.1	Jessica MAJERUS • jessica.majerus@education.lu
Pontpierre	Cycle 2.2	Alice FISCHBACH • alice.fischbach@education.lu
Pontpierre	Cycle 2.2	Nathalie RECH • nathalie.rech@education.lu

Surnuméraires de l'équipe pédagogique:
Géraldine CANOVI, Joyce SÈRRES

Cycle 3

BÂTIMENT	CLASSE	TITULAIRE(S) / E-MAIL
Pontpierre	Cycle 3.1	Michèle LAPP • michele.rekawek@education.lu Sandrine GOSSELIN • sandrine.gosselin@education.lu
Pontpierre	Cycle 3.1	Fabienne SCHAEFFER • fabienne.schaeffer@education.lu Dany STOLTZ-ANEN • danielle.stoltz@education.lu
Pontpierre	Cycle 3.2	Lynn BRAUN • lynn.braun@education.lu
Pontpierre	Cycle 3.2	Anne METZLER • anne.metzler@education.lu

Surnuméraires de l'équipe pédagogique:
Géraldine CANOVI, Mariana KHOSHABA

Cycle 4

BÂTIMENT	CLASSE	TITULAIRE(S) / E-MAIL
Pontpierre	Cycle 4.1	Andrée BIEL • andree.biel@education.lu
Pontpierre	Cycle 4.1	Luana CHIAMPAN • luana.chiampan@education.lu Mariana KHOSHABA • mariana.khoshaba@education.lu
Pontpierre	Cycle 4.2	Alexia MACHADO MARTINS • alexia.machadomartins@education.lu
Pontpierre	Cycle 4.2	Philippe STREWELER • philippe.streweler@education.lu

Surnuméraires de l'équipe pédagogique:
Mariana KHOSHABA

M.A.I.A.	Mesures d'Appui, d'Intégration et d'Accueil C2-4
	Stefania BRUGETTI, Nora NARDECCHIA, Michèle LAPP, Joyce SERRES, Dany STOLTZ-ANEN
I-EBS	Instituteur spécialisé dans la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques
	Danielle SAILER

COORDINATEURS
DE CYCLE
2024/2025

Cycle 1

Jacque LORANG
jacque.lorang@education.lu

Cycle 2

Jessica MAJERUS
jessica.majerus@education.lu

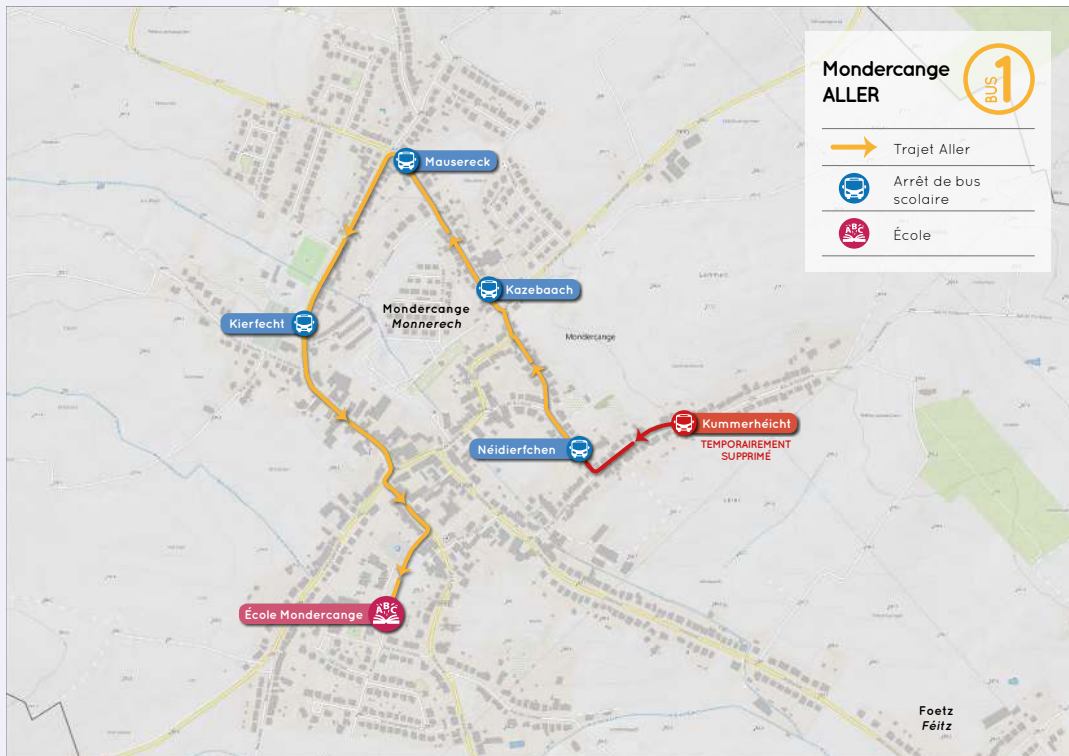
Cycle 3

Michèle LAPP
michele.rekawek@education.lu

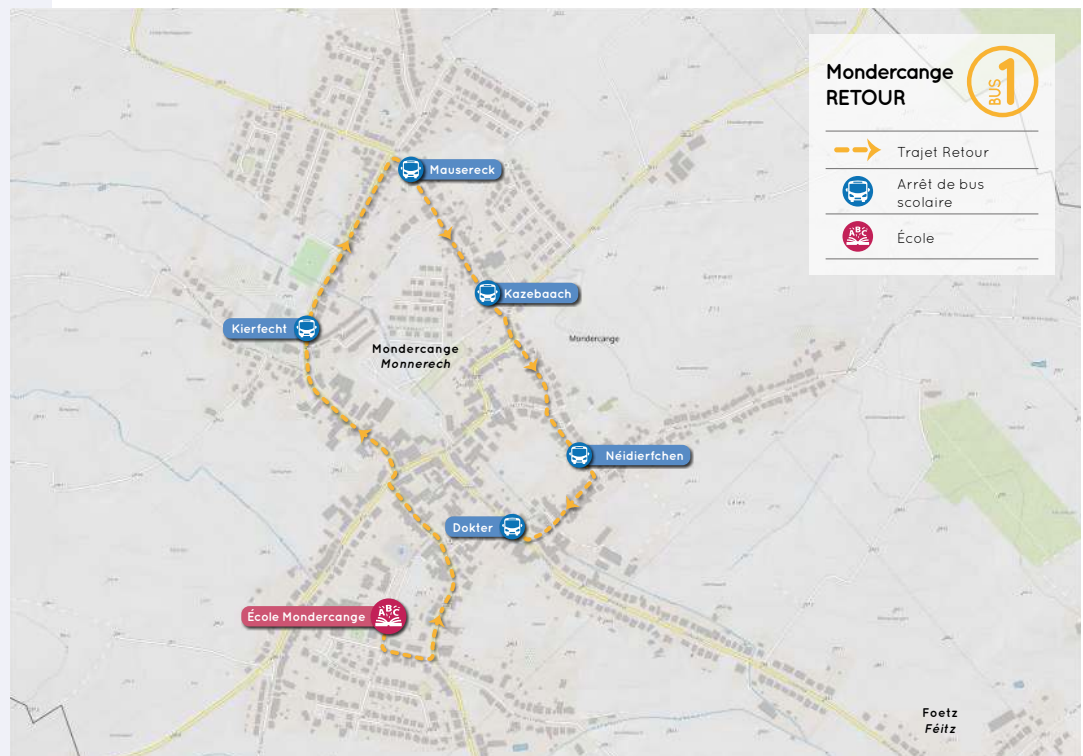
Cycle 4

Philippe STREWELER
philippe.streweler@education.lu

TRANSPORT SCOLAIRE MONDERCANGE 2024/2025



ALLER



RETOUR

MONDERCANGE - BUS 1 - ALLER

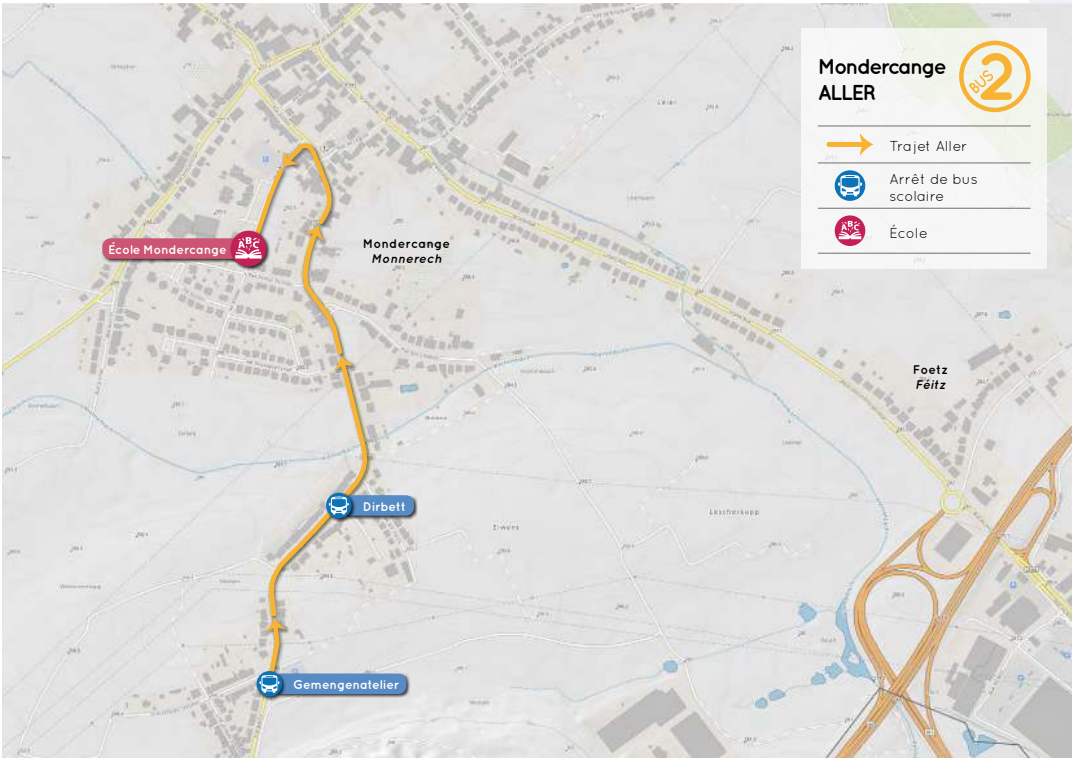
Arrêt de bus scolaire	Matin	Midi
Mondercange - Kummerhéicht	temp. supprimé	
Mondercange - Neidierfchen	07:50	13:50
Mondercange - Kazebaach	07:52	13:52
Mondercange - Mausereck	07:55	13:55
Mondercange - Kierfecht	07:57	13:57
École Mondercange	08:00	14:00

MONDERCANGE - BUS 1 - RETOUR

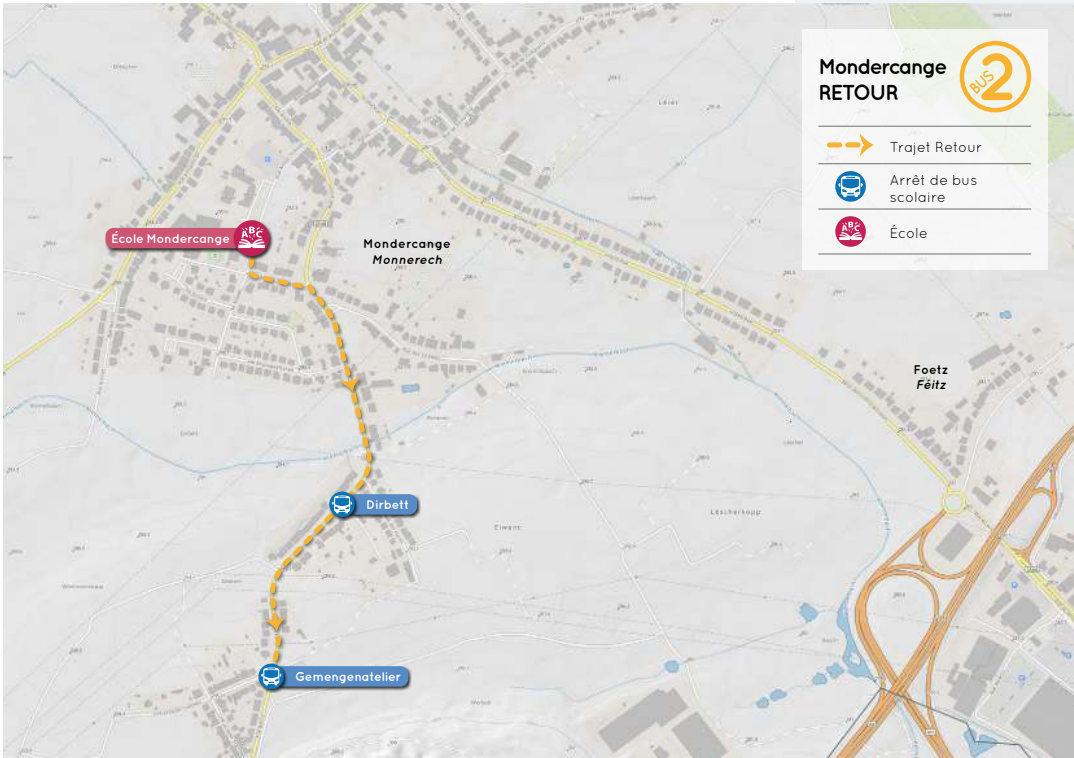
Arrêt de bus scolaire	Matin	Midi
École Mondercange	12:20	16:05
Mondercange - Kierfecht	12:23	16:08
Mondercange - Mausereck	12:25	16:10
Mondercange - Kazebaach	12:27	16:12
Mondercange - Neidierfchen	12:28	16:13
Mondercange - Dokter	12:30	16:15

TRANSPORT SCOLAIRE MONDERCANGE 2024/2025

ALLER



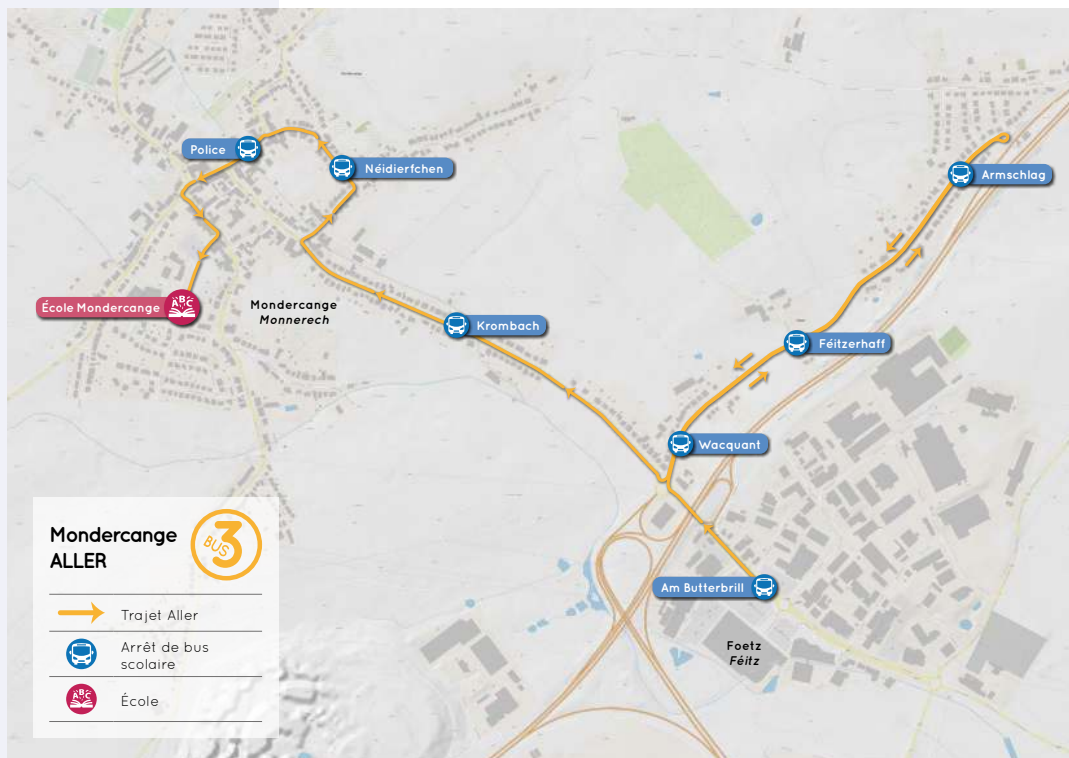
RETOUR



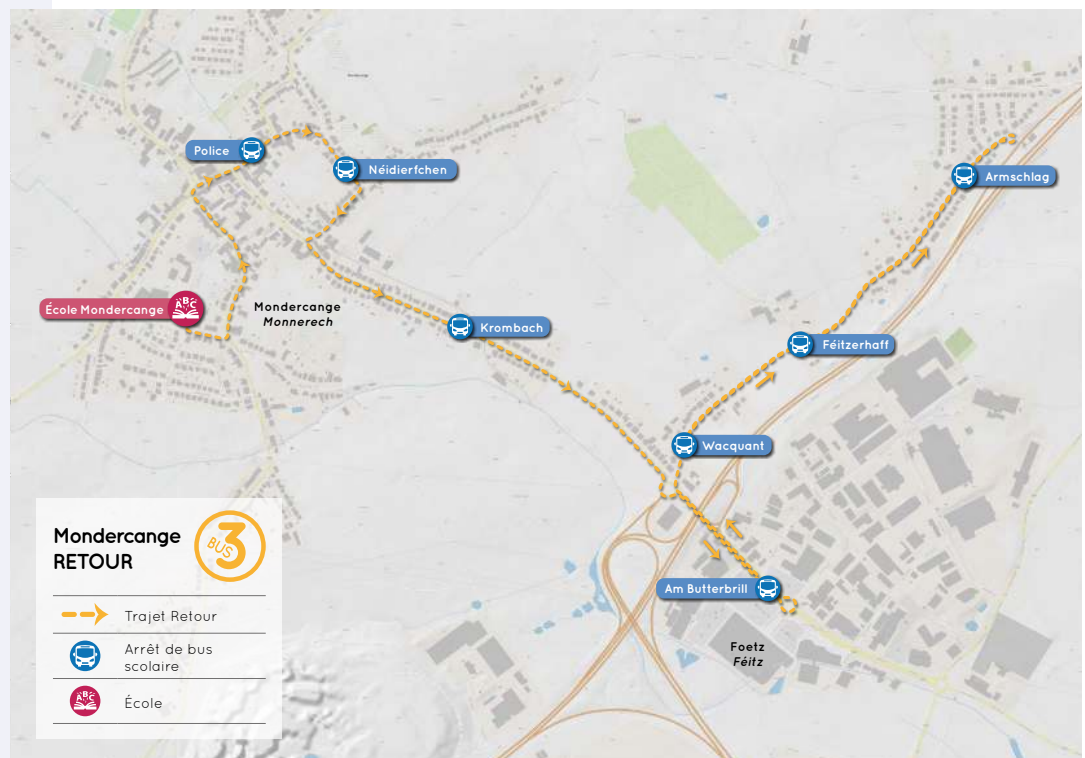
MONDERCANGE - BUS 2 - ALLER			
Arrêt de bus scolaire	Matin	Midi	
Mondercange-Gemengenatelier	07:55	13:55	
Mondercange - Dirbett	07:57	13:57	
École Mondercange	08:00	14:00	

MONDERCANGE - BUS 2 - RETOUR			
Arrêt de bus scolaire	Matin	Midi	
École Mondercange	12:20	16:15	
Mondercange - Dirbett	12:25	16:10	
Mondercange - Cité Steichen	12:27	16:12	

TRANSPORT SCOLAIRE MONDERCANGE 2024/2025



ALLER



RETOUR

MONDERCANGE - BUS 3 - ALLER

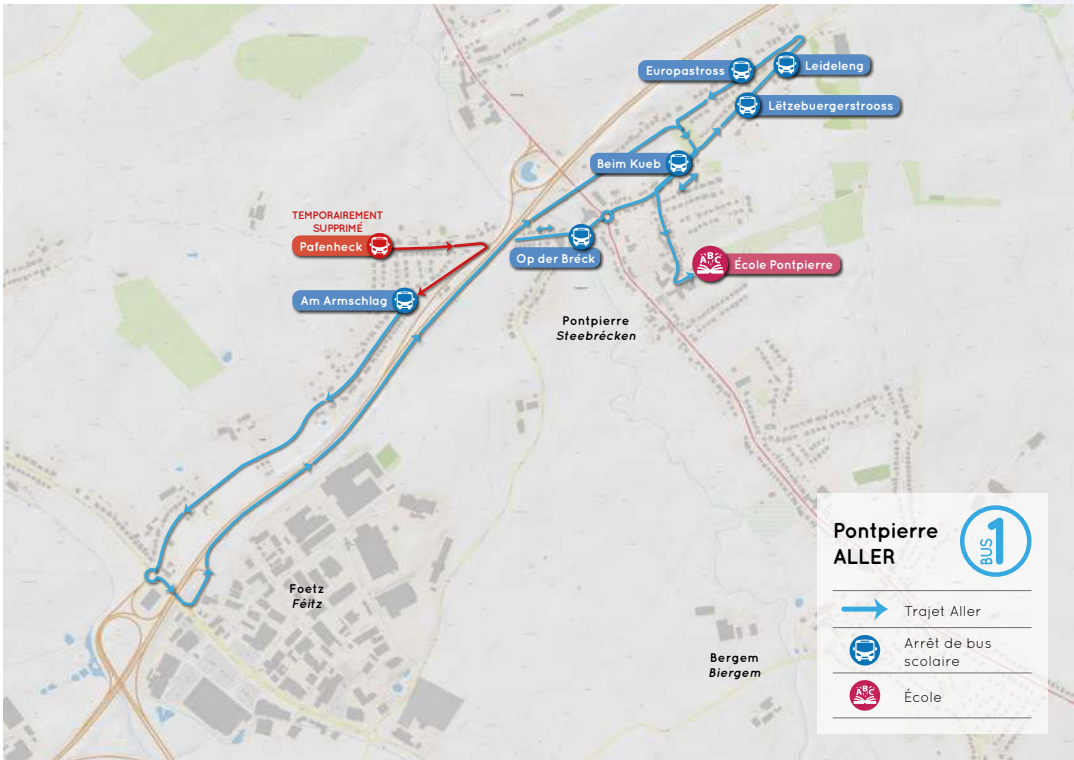
Arrêt de bus scolaire	Matin	Midi
Foetz - Am Butterbrill	07:42	13:42
Foetz - Wacquant	07:44	13:44
Foetz - Féitzerhaff	07:46	13:46
Foetz - Am Armschlag	07:47	13:47
Mondercange - Krombach	07:51	13:51
Mondercange - Neidierchen	07:53	13:53
Mondercange - Police	07:54	13:54
École Mondercange	07:57	13:57

MONDERCANGE - BUS 3 - RETOUR

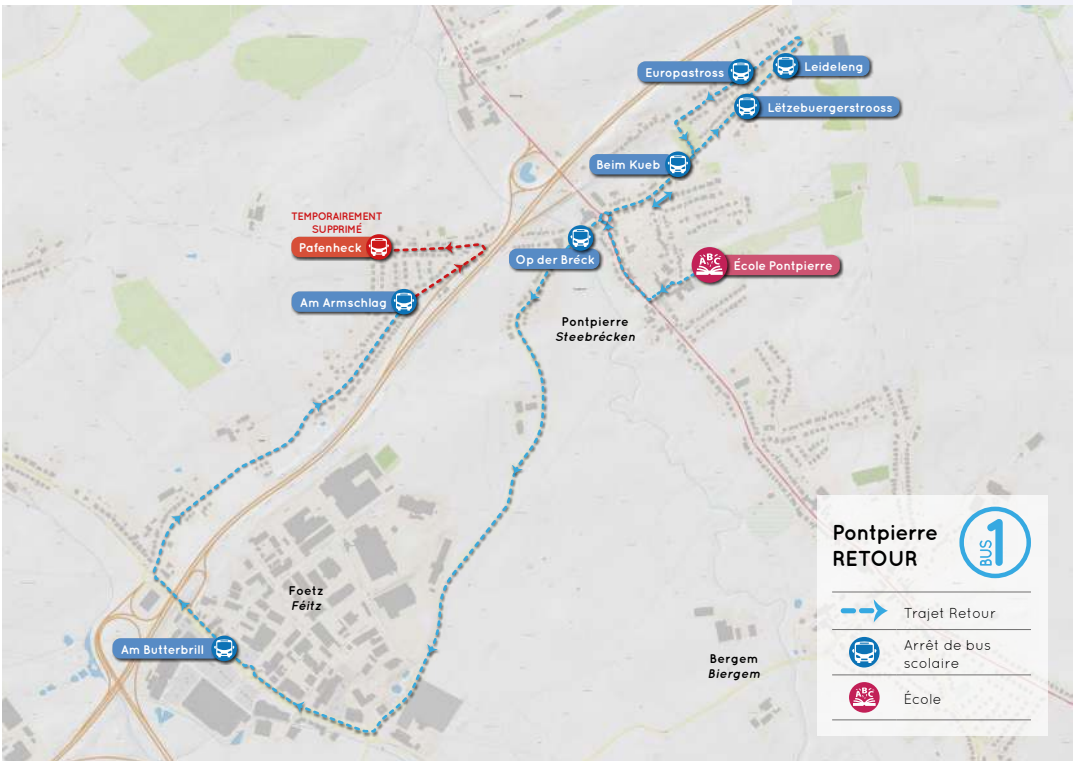
Arrêt de bus scolaire	Matin	Midi
École Mondercange	12:20	16:05
Mondercange - Police	12:22	16:07
Mondercange - Neidierfchen	12:23	16:08
Mondercange - Krombach	12:26	16:11
Foetz - Butterbrill	12:29	16:14
Foetz - Wacquant	12:32	16:17
Foetz - Féitzerhaff	12:33	16:18
Foetz - Am Armschlag	12:35	16:20

TRANSPORT SCOLAIRE PONTPIERRE 2024/2025

ALLER



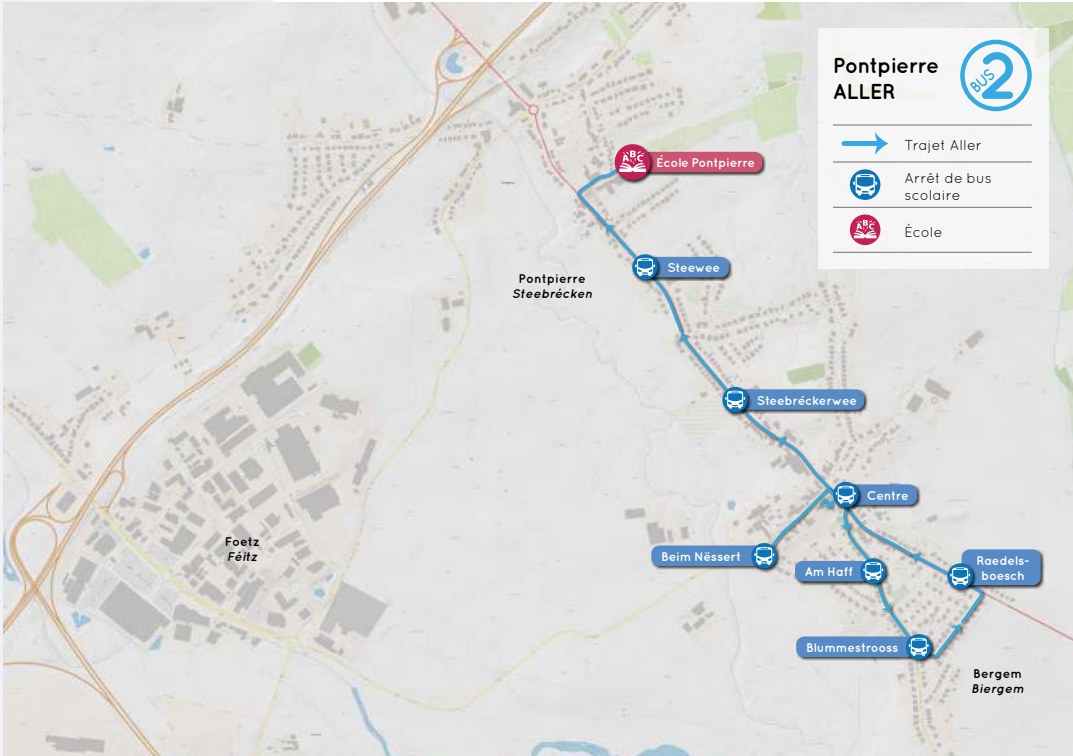
RETOUR



PONTPIERRE - BUS 1 - ALLER			PONTPIERRE - BUS 1 - RETOUR		
Arrêt de bus scolaire	Matin	Midi	Arrêt de bus scolaire	Matin	Midi
Foetz - Pafenheck	temp. supprimé		École Pontpierre	11:55	15:40
Foetz - Am Armschlag	07:17	13:17	Pontpierre - Beim Kueb	11:57	15:43
Pontpierre - Op der Bréck	07:22	13:22	Pontpierre - Lëtzebuergerstrooss	11:59	15:45
Pontpierre - Beim Kueb	07:26	13:26	Pontpierre - Leideleng	12:00	15:46
Pontpierre - Lëtzebuergerstrooss	07:28	13:28	Pontpierre - Europastrooss	12:01	15:47
Pontpierre - Leideleng	07:29	13:29	Pontpierre - Op der Bréck	12:04	15:50
Pontpierre - Europastrooss	07:31	13:31	Foetz - Am Butterbrill	12:09	15:55
École Pontpierre	07:35	13:35	Foetz - Am Armschlag	12:11	15:57

TRANSPORT SCOLAIRE PONTPIERRE 2024/2025

ALLER



RETOUR



PONTPIERRE - BUS 2 - ALLER

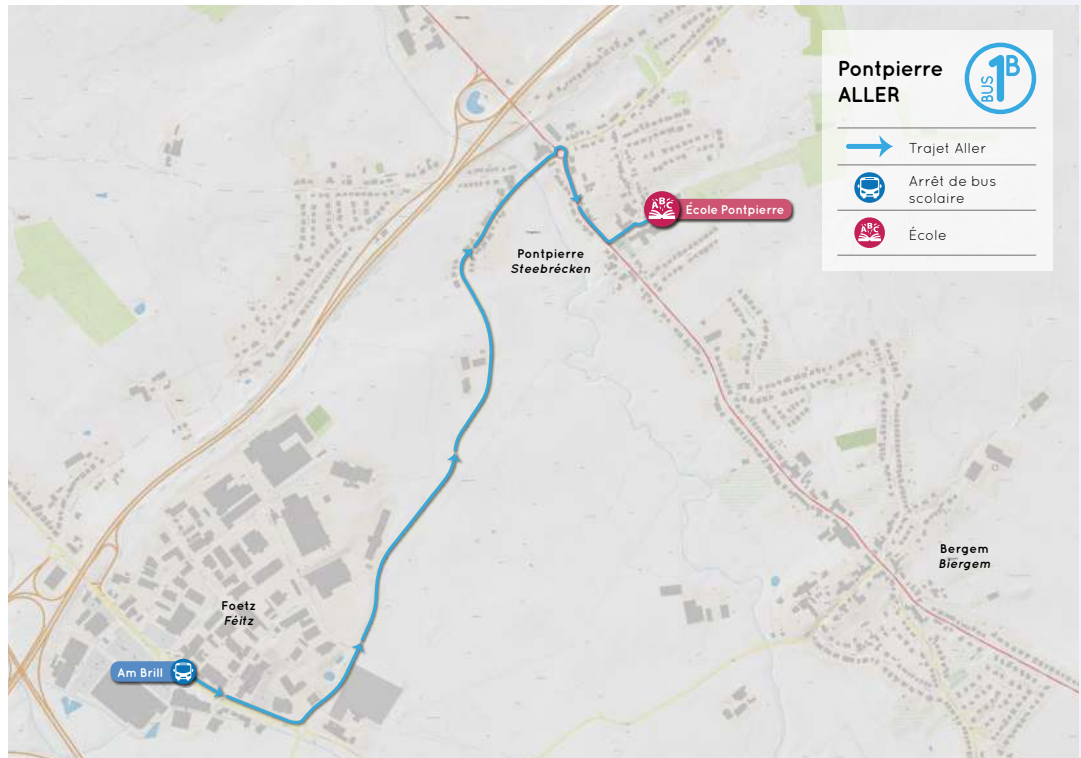
Arrêt de bus scolaire	Matin	Midi
Bergem - Beim Nössert	07:20	13:20
Bergem - Am Haff	07:24	13:24
Bergem - Blummestrooss	07:25	13:25
Bergem - Raedelsboesch	07:27	13:27
Bergem - Centre	07:28	13:28
Bergem - Steebréckerwee	07:29	13:29
Pontpierre - Steewee	07:31	13:31
École Pontpierre	07:35	13:35

PONTPIERRE - BUS 2 - RETOUR

Arrêt de bus scolaire	Matin	Midi
École Pontpierre	11:55	15:40
Pontpierre - Steewee	11:58	15:43
Bergem - Steebréckerwee	12:00	15:45
Bergem - Centre	12:02	15:47
Bergem - Am Haff	12:04	15:49
Bergem - Blummestrooss	12:05	15:50
Bergem - Raedelsboesch	12:07	15:52
Bergem - Centre	12:09	15:54

TRANSPORT SCOLAIRE PONTPIERRE 2024/2025

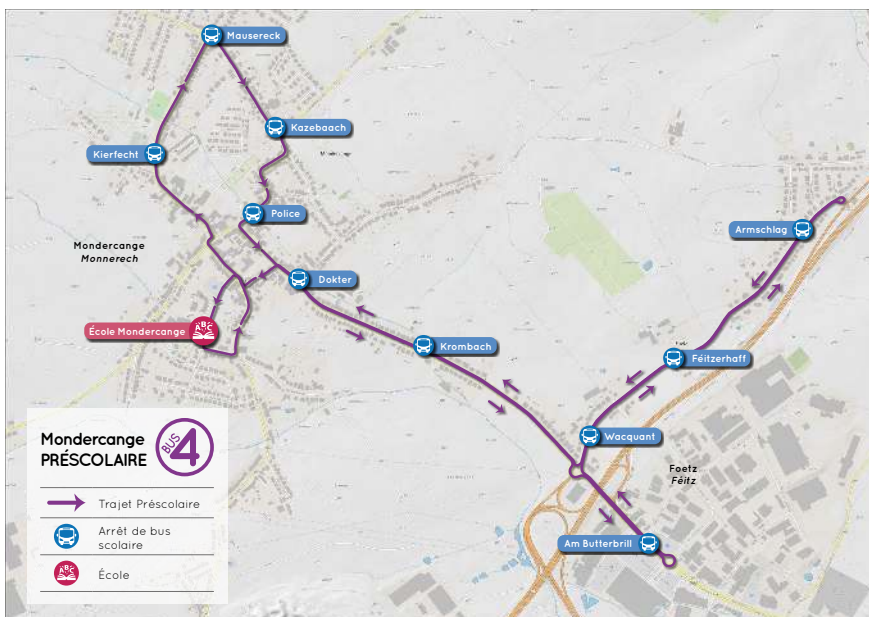
ALLER



PONTPIERRE - BUS 3 - ALLER

Arrêt de bus scolaire	Matin	Midi
Foetz - Am Brill	07:17	13:17
École Pontpierre	07:33	13:33

RETOUR PRÉSCOLAIRE 2024/2025



**! uniquement
selon besoin !**

! les arrêts scolaires seront desservis selon besoin !

Mondercange, le 10 juillet 2023

Fin prévisionnelle du chantier: mi-novembre 2024.

**Reprise normale du transport scolaire
à partir de janvier 2025.**

AVIS TRANSPORT SCOLAIRE

En raison des travaux de réaménagement de la rue de Mondercange à Pontpierre, la route est fermée à toute circulation depuis mai 2022. **La date de fin prévisionnelle des travaux est prévue pour juillet 2024.**

En conséquence, les arrêts de bus « Pafenheck » ne seront plus desservis pendant toute la durée du chantier.

Les enfants sont priés d'utiliser l'arrêt « Am Armschlag » dans la rue Théodore de Wacquant pour toute la durée des travaux, pour les Aller et les Retour.

Les horaires sont adaptés comme suit :

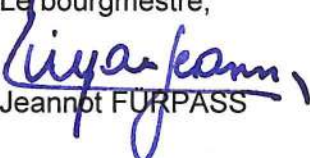
Départ Matin Bus 1, Arrêt « Am Armschlag », direction Ecole Pontpierre : 07 :12
Départ Midi Bus 1, Arrêt « Am Armschlag », direction Ecole Pontpierre : 13 :12

Retour Matin Bus 3, Ecole Pontpierre – direction arrêt « Am Armschlag » : 12 :10
Retour Midi Bus 3, Ecole Pontpierre – direction arrêt « Am Armschlag » : 15 :55

En raison de ce chantier l'arrêt « Kummerhéicht » (rue de Pontpierre) devra aussi être supprimé. Les enfants sont priés d'utiliser l'arrêt « Neidierfchen » dans la rue de Neudorf.

Départ Matin Bus 1, Arrêt « Neidierfchen » – direction Ecole Mondercange : 07 :50
Départ Midi Bus 1, Arrêt « Neidierfchen » - direction Ecole Mondercange : 13 :50

Merci pour votre compréhension.

Pour le collège échevinal,
Le bourgmestre,

Jeannot FURPASS



MÄI STONNEPLANG VUM SCHOULJOER 2024/2025

MONNERECH			Klass vun der Madame / vum Här:		Cycle:	Telefon vum Klasesall:	
Auer	Méinden	Dënschden	Mëttwoch	Donneschden	Freiden	Auer	
08:05-09:00							08:05-09:00
09:00-09:50							09:00-09:50
09:50-10:10							09:50-10:10
10:10-10:25	Paus	Paus	Paus	Paus	Paus		10:10-10:25
10:25-11:20							10:25-11:20
11:20-12:10							11:20-12:10
12:10-14:05	Mëttegpaus		Mëttegpaus		Mëttegpaus		12:10-14:05
14:05-15:00							14:05-15:00
15:00-15:55							15:00-15:55

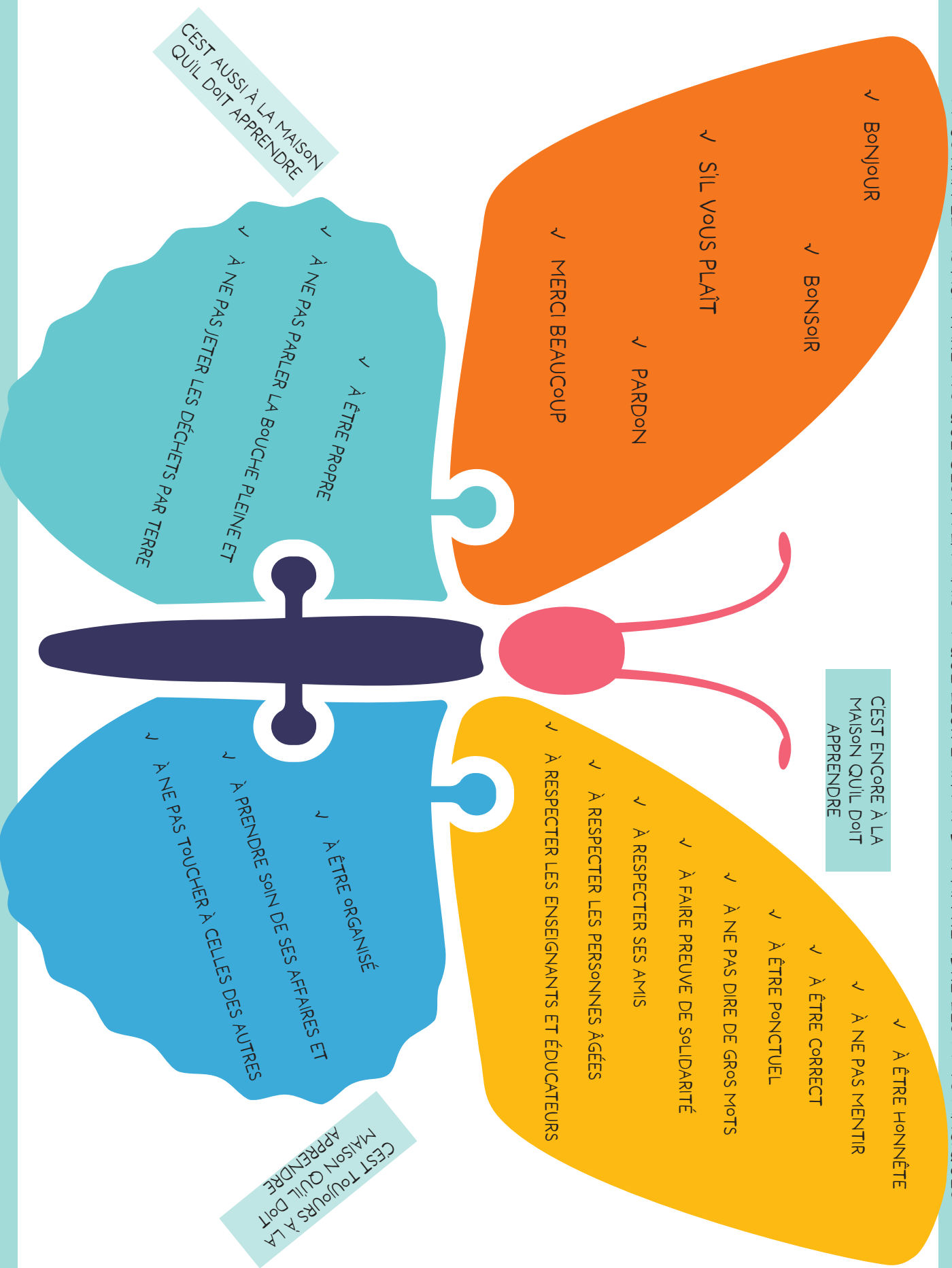
MÄI STONNEPLANG VUM SCHOULJOER 2024/2025



STEEBRÉCKEN		Klass vun der Madame / vum Här: _____		Cycle: _____		Telefon vum Klasesall: _____	
Auer	Méinden	Dënschden	Mëttwoch	Donneschden	Freiden	Auer	
07:45-08:40						07:45-08:40	
08:40-09:30						08:40-09:30	
09:30-09:50						09:30-09:50	
09:50-10:05	Paus	Paus	Paus	Paus	Paus	09:50-10:05	
10:05-11:00						10:05-11:00	
11:00-11:50						11:00-11:50	
11:50-13:45	Mëttegpaus		Mëttegpaus		Mëttegpaus	11:50-13:45	
13:45-14:40						13:45-14:40	
14:40-15:35						14:40-15:35	



NOUS RAPELONS AUX PARENTS QUE C'EST À LA MAISON QUE LEUR ENFANT DOIT APPRENDRE LES MOTS MAGIQUES:



À L'ÉCOLE NOUS LUI APPRENNONS LES MATHÉMATIQUES, LES SCIENCES, LA GÉOGRAPHIE, L'HISTOIRE, LES LANGUES, L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET NOUS NE FAISONS QUE RENFORCER L'ÉDUCATION QUE VOTRE ENFANT REÇOIT À LA MAISON.

LISTE TÉLÉPHONIQUE

BÂTIMENTS SCOLAIRES

École de Mondercange 55 60 25 - 1

16, rue A. Thinnes L-3919 Mondercange

Conciergerie: Steve THILL 621 350 270

Précoce de Mondercange

26, rue de Limpach L-3932 Mondercange

Conciergerie: Steve THILL 621 350 270

École de Pontpierre

1, rue de l'École L-4394 Pontpierre

Conciergerie: Steve THILL 621 350 270



SERVICE SCOLAIRE ET D'ACCUEIL

Paola ONTANO-PALANCA, service scolaire 55 05 74 - 450

Géraldine PRADIER, service scolaire 55 05 74 - 453

Yves KIRPS, chargé de direction Maison Relais
structures d'accueil, chèques services 26 17 93 - 621

Myriam FEIEREISEN, secrétaire Maison Relais
bureau chèques services accueil, accueil de midi 26 17 93 - 620

MAISON RELAIS

MUMO (Multisport Monnerech) 26 17 93 - 621

Maison Relais Pontpierre

3B, rue de l'École L-4394 Pontpierre 26 57 48 - 29

Maison Relais Bei de Wäschbieren

18A, rue Arthur Thinnes L-3919 Mondercange 26 17 93 - 622/623

Maison Relais «um Weier»

26, rue de Limpach L-3932 Mondercange 55 15 21 - 22/23/24

Crèche «Himmelsdéierchen»

5, rue de l'Église L-3917 Mondercange 26 55 12 - 01



CODEC (Comité d'Ecole)

Ecole de Mondercange: francoise.urhausen@education.lu

Ecole de Pontpierre: danielle.stoltz@education.lu

PISCINE PIMODI

B.P. 85 rue A. Thinnes L-3901 Mondercange

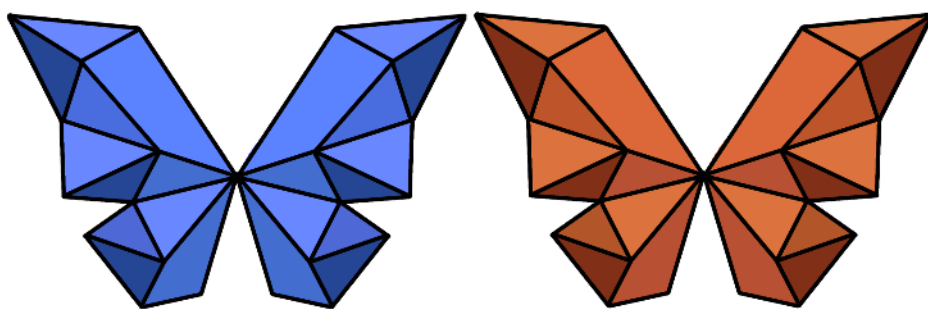
Bureau des instructeurs de natation 55 60 25 - 272

DIRECTION DE RÉGION SANEM

secretariat.sanem@men.lu 247-65950

E.V.M.

evm@monnerecher-schoulen.lu



MONNERECHER SCHOULEN